SNBPE
SYNDICAT NATIONAL DU BETON PRET A L'EMPLOI

SNPB
SYNDICAT NATIONAL DU POMPAGE DU BÉTON

info

Béton Prêt à l'Emploi
et Pompage

n°21 AVRIL 2015

DOSSIER

CONCOURS ENVIRONNEMENT

Sommaire

P4 **Dossier**
Béton Prêt à l'Emploi
Concours photographique
L'environnement au quotidien

P22 **Lu, vu, entendu**
Aménagement Durable des Territoires
Médiathèque
AFGC journées techniques
Recyclage
Communication 2014
Comité directeur élargi aux Présidents de Collèges + CA SNPB

P40 **L'actu**
Activité des régions
Vie des collèges

P48 **Pompage du béton**
Activité des régions
Vie des collèges

P56 **Vient de paraître**

SIÈGE SOCIAL :
3, rue Alfred Roll
75849 Paris Cedex 17
tél. : 01 44 01 47 01
fax : 01 44 01 47 47
email : snbpe@snbpe.org

SITE INTERNET :
www.snbpe.org
www.snpb.org

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Alain Camus

RÉDACTEUR EN CHEF : Benoist Thomas

CONSEILLER EN COMMUNICATION :
Nicolas Luttringer

CONCEPTION : helenegiquello@yahoo.fr et www.antonindoussot.fr

REWRITING : O. Stephan, N. Luttringer, G. Marques.

CRÉDITS PHOTOS : © Délégués Régionaux SNBPE.

ICONOGRAPHIE DE CE NUMÉRO :
Droits réservés Toupie Développement

IMPRESSION : Inboard

Imprimé sur papier recyclé

Le SNBPE est adhérent à l'UNICEM

Edito

Environnement et fabrication de béton prêt à l'emploi, vous avez dit dichotomie ? Et pourtant… force est de constater qu'il n'en est rien.

Là où l'acronyme **BPE** signifie **Béton Prêt à l'Emploi**, il résume parfaitement tout le travail engagé par la Commission Environnement notamment au travers des **Bonnes Pratiques Environnementales**.

Comment notre profession pourrait imaginer s'inscrire au cœur de l'aménagement durable des territoires et être acteur de l'économie circulaire si ses outils de production et ses industriels ne respectaient pas l'environnement au sens large du terme ? Comment une profession, dont l'une des caractéristiques est l'ancrage local fort, peut-elle imaginer passer à côté de l'environnement et ne pas dépasser ses seules obligations réglementaires ?

Ce sont toutes les réponses qu'apportent les experts de la Commission Environnement par la co-écriture de la rubrique ICPE 2518, la collaboration avec les agences de l'eau pour définir le recyclage intégral, l'accroissement de la visibilité avec les parties prenantes, avec le Guide de la Concertation Locale, la transmission des bonnes pratiques aux adhérents avec les fiches du même nom, la maîtrise des impacts environnementaux, avec la création de BET*ie*, le premier outil de calcul des impacts environnementaux… L'organisation de visites de sites avec les parties prenantes pour matérialiser la prise en compte de l'environnement dans nos métiers. Et la liste est loin d'être exhaustive.

Des résultats significatifs sont d'ores et déjà au rendez-vous : baisse de 13% des prélèvements sur la ressource en eau et du ratio l/m³ de 30% par rapport au seuil imposé, gain de 9% sur nos consommations énergétiques, validation par le contrôle des agences de l'eau du recyclage intégral d'une majorité des installations…

Carole Jaillot
Présidente de la Commission Environnement SNBPE

Côté émissions dans l'environnement, des études démontrent que nous sommes à faible émission de gaz à effet de serre et de CO_2 et que le béton participe à la décarbonatation. Dans l'air intérieur, le BPE peut se permettre d'afficher son étiquetage environnemental A+ pour ses faibles émissions de composés organiques volatils (COV).

Autant de progrès, autant d'unités de production et de réalisations qui s'intègrent et préservent l'environnement. Vous allez découvrir certaines d'entre elles, récompensées lors de l'édition 2014 du Salon des Maires, à l'honneur dans ce numéro.

Pour autant, pas d'angélisme, de la clairvoyance, dans un environnement en perpétuel mutation, des chantiers restent à construire et à améliorer. Ils pourraient passer par exemple, par la création d'un référentiel environnemental propre à nos unités de production. ■

LA PRODUCTION DU BPE

DES UNITÉS DE PRODUCTION AU CŒUR DE LA CONSTRUCTION DURABLE

Matériau le plus utilisé dans le monde, le béton est indissociable de l'aménagement durable des territoires : ouvrages d'art, infrastructures et constructions (logements, hôpitaux, bureaux...). Mélange de sables, de graviers, de ciment, d'eau et d'adjuvants, cette « pierre liquide » des temps modernes répond à la fois aux exigences de la construction (santé, confort, thermique, acoustique, sécurité...) et à l'audace des architectes. Matériau 100% local, il est fabriqué au plus près des marchés, dans près de 2000 unités de production de béton prêt à l'emploi (BPE) réparties sur l'ensemble du territoire.

UNE UNITÉ DE PRODUCTION : COMMENT ÇA MARCHE ?

Une unité de production de béton prêt à l'emploi fabrique le béton commandé par le client, suivant ses directives, pour être livré en temps et en heure sur le chantier prévu. Elle est composée de silos contenant le ciment, de cases pour les sables et les graviers, de cuves de stockage des différents adjuvants et d'un malaxeur pour le mélange des composants. Des bascules, des automatismes permettant de peser et contrôler chacun des constituants complètent les unités de production. Chaque volume malaxé correspond à une gâchée (quantité de béton frais obtenue en une seule opération de malaxage) qui est déversée dans le camion-toupie (appelé également camion-malaxeur) qui assure la livraison sur chantier. Suivant la commande, plusieurs gâchées sont nécessaires pour remplir un camion dont les capacités évoluent de 4 à 8 m^3.

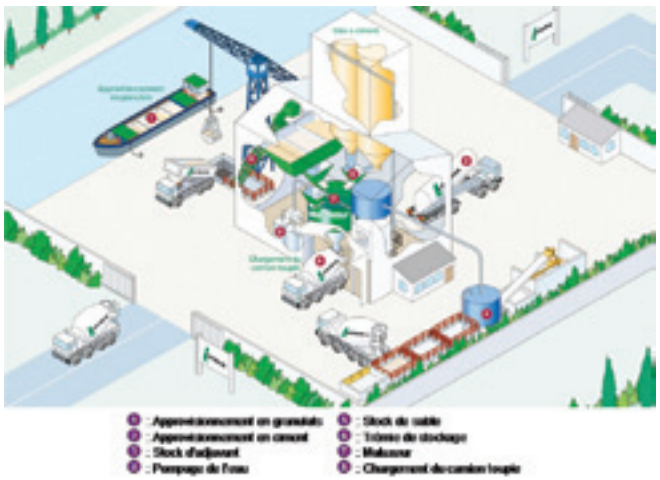

La formulation d'un béton et son cycle de production répondent à des **normes de fabrication**. Les équipements sont conçus pour assurer une production automatisée, fiable, et rigoureuse. Le bon de livraison qui accompagne chaque camion, permet cette **traçabilité du matériau**. Il indique en particulier le nom et l'adresse du chantier, la date et l'heure de fabrication, la désignation normalisée du béton et la quantité livrée.

Les conducteurs de camions-toupies sont garants de la qualité du béton fabriqué suivant la formulation commandée sous contrôle du responsable d'unité de production. Lorsque cela est prévu par la formulation, il peut, au moment de la livraison et dans des conditions très strictes, incorporer un constituant complémentaire. Les camions peuvent être munis d'équipements spécifiques de livraison comme un tapis orientable, une pompe avec bras à déploiement hydraulique... Pour certaines conditions d'accessibilité, le recours à une pompe à béton sur véhicule autonome permet des coulages rapides sur des distances et hauteurs importantes.

UN MAILLAGE DE PROXIMITÉ POUR LA CONSTRUCTION

Le BPE est un produit frais qui doit être mis en œuvre rapidement : sa mise en place dans l'ouvrage ne doit pas excéder deux heures. Les unités de production de béton sont donc situées à proximité des lieux de consommation. Leur rayon d'action est généralement compris entre **20 et 30 km**.

Avec 1 881 unités de fabrication, la production de BPE participe au sein de la filière béton (100 000 emplois directs locaux) à **la création de richesses dans les territoires**. Elle contribue à la vie économique en employant 8 470 salariés directs, il convient d'y ajouter 9 000 autres assurant le transport et le pompage du béton. Tous ces emplois sont, par définition, **non délocalisables** et s'intègrent dans la vaste chaîne des entreprises et des artisans du bâtiment et des travaux publics.

DES INNOVATIONS EN RÉPONSE AUX EXIGENCES DE LA CONSTRUCTION DURABLE

La production industrialisée du BPE est un facteur de qualité dont la durabilité est l'enjeu majeur. La France est le pays européen qui a mis en œuvre le plus massivement **la norme européenne EN 206-1** en déclinant dès 2004 la version française NF EN 206/CN, révisée en décembre 2012. Base normative pour tous les bétons de structure, la norme NF EN 206/CN concerne la spécification, la production, la livraison et le contrôle de la conformité des bétons.

Cette norme est renforcée par la marque de qualité volontaire, NF-BPE, créée le 27 janvier 1967, et délivrée par AFNOR. A ce jour, **environ 80 % des unités produisant du BPE sont certifiées NF-BPE** en apportant la garantie aux utilisateurs et prescripteurs que :

- le producteur a mis en place un système qualité et vérifie par des essais sur constituants et sur bétons, le respect des caractéristiques normalisées,
- l'application des procédures est effective. Le producteur dispose d'une exploitation de ses contrôles internes et engage des actions correctives,
- les produits livrés sont conformes à la norme. Des audits et des essais tierce-partie sont réalisés chaque année.

Cette approche industrielle qui s'appuie sur des laboratoires de contrôle et de recherche bénéficie **chaque jour d'innovations en produits comme en services** : bétons isolants pour plus de performances thermiques, bétons dépolluants pour capter les polluants de l'atmosphère, bétons drainants pour évacuer les eaux de pluie et contribuer à la réduction de l'imperméabilisation des espaces urbains, etc...

UN CADRE RÉGLEMENTAIRE SPÉCIFIQUE

Les unités de production de BPE relèvent du régime des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Le Code de l'Environnement définit l'ensemble des obligations qui s'imposent à ces installations. Leur activité s'exerce sous la tutelle du ministère de l'Ecologie.

Depuis le 18 juillet 2011, les unités de production de BPE sont encadrées par une rubrique, qui leur est spécifique, la rubrique ICPE 2518. Elle s'applique aux unités de production fixes et aux centrales mobiles. C'est désormais la capacité de malaxage qui constitue l'unité industrielle, au lieu de la puissance électrique installée, privilégiée par la rubrique 2515, dont relevait jusque-là la production de BPE.

La rédaction de la rubrique ICPE 2518, dans laquelle le Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE) s'est beaucoup impliqué, a plusieurs objectifs. Il s'agit de profiter de la création du régime spécifique pour donner un cadre réglementaire dédié aux installations de production de BPE, obtenir des critères de classement adaptés et s'appliquer aux sites fixes et mobiles. Au sein de cette rubrique, les quatre domaines importants de prescription sont la gestion de l'eau, du bruit, des poussières et des déchets.

Pour mieux appréhender les changements inhérents à cette classification, le SNBPE a mis à la disposition de ses adhérents, un "Guide d'usage, ICPE de la rubrique 2518".

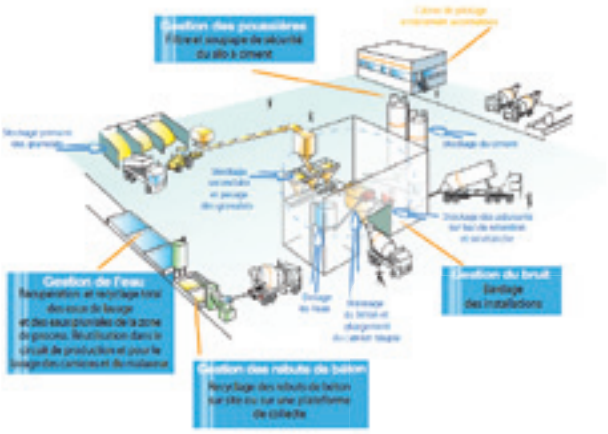

UNE DÉMARCHE VOLONTAIRE DE PROGRÈS ENVIRONNEMENTAL

Equipées de matériels performants qui permettent de réduire les impacts environnementaux, les unités de production de BPE ont vu leur conception évoluer pour répondre aux contraintes d'intégration locale, tant visuelles que techniques (bruits, eau, poussières,...). Souvent localisées en milieu urbain, elles recherchent une intégration paysagère maximale et garantissent le respect et le confort des riverains. Ainsi, les unités de production peuvent être abritées dans des bâtiments intégrés à l'environnement ou encore implantées sur des parcelles plus vastes avec la création d'espaces arborés et paysagers offrant un meilleur confort visuel.

Des formations régulières sont proposées au personnel, et des contrôles périodiques sont réalisés pour assurer la conformité des fonctionnements. Le SNBPE, propose à ses adhérents 23 fiches de bonnes pratiques environnementales, qui portent sur le suivi de consommation des eaux, le bruit, les obligations réglementaires, les poussières, les déchets... Ces fiches incitent à optimiser les pratiques en matière de prélèvements, d'économie et de consommation d'eau, de rejet des eaux pluviales, de gestion des rebuts de béton et des déchets industriels, d'intégration environnementale, de transport d'énergie et d'outils de management environnemental.

Le SNBPE a fortement contribué à la mise en place de prescriptions réglementaires sur la limitation des risques d'impacts environnementaux d'une unité de production de BPE. Quatre domaines sont particulièrement suivis : l'eau, les déchets, le bruit et les poussières.

La gestion des eaux est basée sur la séparation du circuit des eaux de fabrication des autres circuits (eaux pluviales, sanitaires,...). Le principe est simple. **Lors de la fabrication des bétons est recyclée la totalité des eaux de lavage des matériels, des outillages et des surfaces.** En suivant les prescriptions proposées par le SNBPE, les unités de BPE ont réduit de façon drastique leur impact sur l'environnement. Elles fonctionnent en zéro rejet eau avec une réutilisation des eaux dans le procédé de fabrication, et en générant également peu de déchets solides par recyclage de matériaux. Les eaux de ruissellement sont récupérées à partir de bassins d'orage reformulés dans la nouvelle rubrique ICPE 2518, le tout étant réintégré dans la production. Toutes les eaux de fabrication sont recyclées. Lorsque cela est possible, les eaux de pluie sont également collectées et utilisées en exploitation.

Ces mesures ont permis à la profession de réduire sa consommation d'eau à 290 litres par m^3 de BPE, soit 20% de moins que l'exigence réglementaire des 350 litres (valeurs 2013).

Tous les déchets de béton sont stockés dans des bacs spécifiques pour être acheminés vers des unités adaptées pour fabriquer des granulats de seconde génération. De manière plus générique, le projet national « Recybeton » engagé en 2012, recherche et développe des techniques pour parvenir à un recyclage complet des bétons issus de la déconstruction dans de nouveaux bétons (résultats attendus pour 2016).

Par ailleurs, les impacts sonores et les émissions de poussières sont régulièrement contrôlés. Les unités de production sont équipées de bardages et des mesures de bruit sont réalisées régulièrement afin de limiter les éventuelles nuisances.

Afin de faciliter l'échange d'information avec ses prescripteurs, la profession rédige et diffuse des guides de bonnes pratiques, directement téléchargeables sur le site www.snbpe.org. Ces guides sont l'occasion pour la filière de rappeler que le béton prêt à l'emploi répond à toutes les exigences réglementaires : structurelles, thermiques, acoustiques, sismiques, sécurité incendie, environnementales et sanitaires.

UNE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE MAÎTRISÉE

Depuis plusieurs années, la profession a mis en place des outils de production dont les niveaux de précision permettent à la fois de répondre aux exigences normatives et d'assurer la traçabilité de la production. Aujourd'hui, dans 1 m³ de béton, on connaît avec précision le % de chacun des composants.

Fort de cette évolution technique, le SNBPE a mis en place un outil d'évaluation spécifiquement développé « BET*ie* » (Béton Impact Environnement) pour calculer l'empreinte environnementale des bétons livrés. A partir de la production mensuelle d'une unité de production représentative du secteur, une étude inédite réalisée en 2014 démontre les impacts environnementaux modestes du BPE, rapportés à l'impact total de l'ouvrage auquel il contribue.

L'impact CO_2 d'1m³ de BPE correspond à environ un mois de consommation de carburant d'un véhicule particulier (base 15 000 km/an).

Sur le plan énergétique, la fabrication à froid du béton, par simple mélange des constituants de base est un véritable atout environnemental : une consommation électrique limitée et l'absence d'émissions directes de gaz à effet de serre.

Ces outils et ces résultats, montrent de façon concrète l'engagement de l'ensemble de la filière en faveur d'une démarche de progrès environnemental continu, mais également les investissements renouvelés en matière de modernisation des outils de production et de formation continue.

LA SÉCURITÉ DE TOUS : UNE PRIORITÉ

Santé et sécurité sont des priorités sur les unités de production, qu'il s'agisse des salariés, ou de tout intervenant, sur site ou au moment de la livraison sur chantier.

Prise en compte dans la conception des installations mais aussi dans la formation de chaque opérateur, cette priorité est révélée par les plans de circulation affichés à l'entrée de chaque site, les procédures d'accueil et d'enregistrement, les signalétiques adaptées, les équipements de protection collective et individuelle, les équipements spécifiques sur les véhicules de livraison, etc... Sans cesse, les entreprises innovent et participent à une meilleure prise en compte de la sécurité dans la filière de la construction.

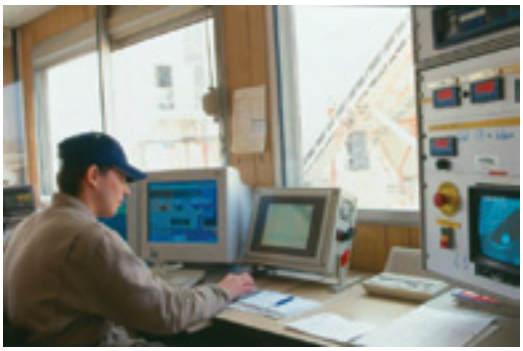

Le SNBPE accompagne ses adhérents dans la prévention des risques. Il dispose ainsi de plusieurs outils et notamment des fiches de prévention largement diffusées auprès de ses adhérents. Le syndicat développe également des partenariats avec des organismes de prévention, des syndicats-partenaires (CAPEB...), et la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAM TS) afin, notamment, de prévenir les risques lors de la livraison du béton sur les chantiers.

Le SNBPE a réalisé de nombreux supports d'information et d'auto-formation portant sur la prévention des risques sur une unité de production, et le rappel des équipements obligatoires de sécurité. Ces recommandations ont permis à la profession de limiter drastiquement le nombre d'accidents sur les sites de production.

UNE FILIÈRE AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Au delà de la production, la filière béton valorise l'emploi des solutions béton dans l'aménagement durable des territoires avec l'économie circulaire au cœur de ses priorités.

L'économie circulaire a été définie par le Conseil National des Déchets (juin 2013) comme un « système de production et d'échanges prenant en compte, dès leur conception, la durabilité et le recyclage des produits ou de leurs composants de sorte qu'ils puissent redevenir soit des matières premières nouvelles soit des objets réutilisables, de façon à utiliser les ressources de manière efficiente ». La filière béton s'inscrit parfaitement dans cette logique.

Concernant la production de béton, la proximité et l'animation de l'économie des territoires se traduisent par :

- l'usage de constituants extraits au plus près des sites de production : les granulats sont transportés sur des distances très courtes, et dès que c'est possible, par voie d'eau ou voie ferrée.

- des sites de production du BPE proches des marchés : les unités de production sont réparties sur l'ensemble du territoire car le béton est un produit frais dont la mise en œuvre dans les ouvrages ne peut pas excéder deux heures au-delà de sa production.

- l'illustration des compétences et des savoir-faire locaux.

La profession ne cesse d'innover au service de l'éco-conception et, est aujourd'hui à même de proposer des produits conçus pour des solutions constructives éco-performantes. C'est le cas notamment des bétons à ultra-hautes performances, des bétons dépolluants, drainants etc...

Le béton produit par les unités de BPE s'inscrit donc dans une logique d'économie circulaire au plus près des ressources et des besoins. Il permet de bâtir des ouvrages pour mieux vivre, mieux habiter et mieux se déplacer. Il ne cesse d'évoluer pour répondre aux exigences des concepteurs, des architectes et de l'usager final, tant en performances techniques environnementales qu'économiques. ■

A propos du SNBPE

Le Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE) représente 80 % de l'activité globale de la production de béton prêt à l'emploi en France. En regroupant plus de 200 adhérents et 1 881 unités de production, le SNBPE se positionne comme un acteur majeur sur le marché du béton. Pour en savoir plus : www.snbpe.org

Concours environnement

« PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DES UNITÉS DE PRODUCTION DE BPE »

C'est dans le cadre du Salon des Maires de France que le SNBPE a remis les trophées de son concours environnemental, le premier organisé depuis 14 ans ; le Jury en était le même que pour le concours aménagement durable des territoires.

Depuis plusieurs années, l'ensemble de la filière béton mène une démarche de progrès environnemental continue, avec notamment la modernisation et l'intégration paysagère des outils de production.

Afin de mettre e**n avant cette démarche, le Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE) a créé cette année, le concours photo national « Performances environnementales des unités de production de BPE 2014 »**, destiné à récompenser les innovations les plus remarquables en matière d'environnement.

L'environnement pris au sens large recouvre aussi bien l'esthétique et l'intégration paysagère, que la maîtrise des nuisances et des pollutions...

« L'innovation, le dialogue avec les diverses parties prenantes, la fabrication de produits innovants au service de la collectivité, tels sont les thèmes illustrés par les reportages photos qui ont été récompensés par un jury d'experts indépendants de la profession ; je tiens à remercier toutes les entreprises qui ont participé à ce concours avec beaucoup d'enthousiasme » a déclaré Carole Jaillot, Présidente de la Commission Environnement, en ouvrant le mardi 25 novembre dernier la cérémonie de remise des prix.

↖ François Excoffier, Président de la Commission Economie Recherche Conseil Général de Haute Savoie, Président du Jury,
Carole Jaillot, Présidente de la Commission Environnement du SNBPE
et Benoist Thomas, Secrétaire général SNBPE

PRIX RECHERCHE ARCHITECTURALE – UNITÉ DE PRODUCTION D'AUBERVILLIERS (SEINE-SAINT-DENIS) – UNIBÉTON

Située au cœur d'une zone urbaine en pleine mutation, au bord du canal Saint-Denis, l'unité de production d'Aubervilliers a été reconstruite en harmonie avec son environnement immédiat.

Les bâtiments de bureaux et locaux sociaux habillés de parement de brique sont en accord avec les constructions du quartier. L'architecte a souhaité donner à la partie production et stockage des matériaux un modèle « urbain ». La toiture végétalisée de la station de recyclage et les espaces arborés offrent un meilleur confort visuel aux riverains.

Une mise en lumière avec la projection de bambous a été réalisée sur l'enveloppe du bâtiment rappelant ainsi la végétation plantée sur le site (conformément aux spécifications de la mairie). L'éclairage des silos à ciment, dans une tonalité de bleu rappelle l'eau du canal. Les éclairages animent le paysage nocturne, et apportent un sentiment de sécurité en adoucissant l'image industrielle.

ENTREPRISES AYANT PARTICIPÉES À LA MISE EN ŒUVRE

- Unité de production d'Aubervilliers : Unibéton
- Architecte : Stéphane Martin
- Entreprise des équipements en concours : EMCI à Ennery (Moselle)

PRIX DE L'INTÉGRATION URBAINE - UNITÉ DE PRODUCTION DE PARIS TOLBIAC - HOLCIM

Cette unité de production s'inscrit dans un milieu urbain sensible, à proximité du Pont de Tolbiac (monument historique) et en bord de Seine.

Sa conception devait donc répondre, à la fois aux exigences d'insertion architecturale dans la capitale ainsi qu'aux prescriptions du Plan de prévention des risques d'inondation. Les différents volumes (trémies portuaires, silos à ciments, module malaxeur...) sont implantés de manière à dégager les perspectives des rues vers la Seine. L'unité de production a été conçue pour résister à une crue équivalente à celle de 1910. Les piliers de l'unité ont été ancrés sur une première dalle béton. La seconde dalle a ensuite été coulée et augmente la résistance de l'unité de production au débit d'une éventuelle crue et améliore son aspect esthétique.

Le malaxeur de 3 m³ est revêtu de danpallon, un matériau translucide permettant une association harmonieuse avec le reste du quai. Cette peau permet aussi l'éclairage du site à la nuit tombée : suivant la saison, le malaxeur prend une couleur différente, du vert au rouge en passant par le bleu et le jaune. Eclairé par des LED, cela permet de réduire les consommations électriques dues à la mise en valeur du site la nuit.

La validation de la silhouette de l'unité de production et son emprise ont fait l'objet de nombreuses réunions de concertation avec les parties prenantes, notamment l'architecte des Bâtiments de France.

ENTREPRISES AYANT PARTICIPÉES À LA MISE EN ŒUVRE

- Unité de production de Tolbiac - Paris : Holcim Bétons (France)
- Architecte : Althabegoity-Bayle - Paris
- Entreprise des équipements en concours : Acome Sorace Engineering à Vif (Isère)

PRIX DE L'INTÉGRATION RURALE - UNITÉ DE PRODUCTION DE SOUVIGNÉ (INDRE-ET-LOIRE) - GROUPE CHAVIGNY SAS

L'unité de production de Souvigné, située en Indre-et-Loire, est implantée dans un environnement rural. Sa production de béton prêt à l'emploi est de l'ordre de 20 à 25 000 m³ par an soit l'équivalent d'une unité de production moyenne française. L'enjeu de sa conception réside dans son intégration à l'environnement qui l'entoure. Un véritable travail de recherche d'intégration a été mené. Une attention toute particulière a ainsi été apportée au bardage qui a pris la couleur de son environnement : le vert.

Le jury a tenu à saluer cette initiative qui souligne la volonté d'intégration paysagère de la profession : les unités de production sont de plus en plus souvent constituées de bâtiments en parfaite harmonie avec leur environnement et entourées d'espaces arborés et paysagers garantissant un meilleur confort visuel aux riverains.

« Entreprise familiale, nous avons monté le dossier et conçu le projet nous-mêmes, sans architecte » a expliqué Monsieur Chavigny en recevant son trophée.

ENTREPRISES AYANT PARTICIPÉES À LA MISE EN ŒUVRE

- Unité de production de Souvigné : groupe Chavigny SAS
- Entreprise des équipements en concours : EDM à Fécamp (Seine-Maritime)

PRIX DU RECYCLAGE – UNITÉ DE PRODUCTION D'AUBERVILLIERS (SEINE-SAINT-DENIS) – UNIBÉTON

La performance de l'installation réside dans la réutilisation de près de 350 tonnes de granulats recyclés/mois et la revalorisation in situ de matériaux dont la traçabilité est garantie.

L'unité de production d'Aubervilliers s'affiche comme un modèle industriel à suivre, grâce à la mise en place d'installations dédiées, comme une station de recyclage et de valorisation des rebuts de béton in situ, le recyclage total des eaux de process, la récupération et la gestion des eaux pluviales, ainsi que le tri des déchets (Déchets Industriels Spéciaux-Déchets Industriels Banals).

L'intégralité des retours de bétons est récupérée et recyclée grâce à la mise en place de deux ensembles vis et laveur.

A noter également que la toiture terrasse de la station de recyclage a été végétalisée ce qui permet une meilleure gestion des eaux de pluies et respecte la biodiversité.

ENTREPRISES AYANT PARTICIPÉES À LA MISE EN ŒUVRE

- Unité de production d'Aubervilliers : Unibéton
- Architecte : Stéphane Martin
- Entreprise des équipements en concours : EMCI à Ennery (Moselle)

PRIX DE LA GESTION DES CONSTITUANTS – UNITÉ DE PRODUCTION DE PARIS PANTIN (19E ARRONDISSEMENT) – LAFARGE

L'unité de production Lafarge de Paris Pantin est située en bord de Seine, sur les quais. Afin de répondre à la politique de libération des quais menée par la ville de Paris, un appontement relié au quai par une passerelle a été conçu.

Le déchargement de la majeure partie des granulats est désormais réalisé par voix fluviale, grâce à des barges, à l'aide d'une pelle électrique positionnée sur l'appontement. Ce procédé évite de recourir à la livraison par camions, ce qui limite la circulation routière et permet de réduire les émissions de CO_2.

En plus de cette réduction de l'impact environnemental, les quais sont désormais accessibles au public. Le système de trémie et de pelle sur appontement permet de réaliser un déchargement en toute sécurité.

ENTREPRISES AYANT PARTICIPÉES À LA MISE EN ŒUVRE

- Unité de production de Paris Pantin : Lafarge Béton France
- Architecte : Reinchen et Robert & Associés
- Entreprise des équipements en concours : Acom Sorace Engineering à Vif (Isère)

Vue a chargement trains - Batignolles

PRIX DE L'INNOVATION – UNITÉ DE PRODUCTION DE PARIS BATIGNOLLES – HOLCIM

L'intégration de l'unité de production dans un environnement urbain sensible - proximité d'un monument historique et d'un écoquartier en construction - a nécessité une recherche architecturale et technique.

L'innovation du projet réside dans l'approvisionnement des trémies de stockage de granulats, principalement par des trains (1300 tonnes par convoi), déchargés au sein d'un embranchement privatisé, sans fosse, par des extracteurs conçus sur mesure. L'embranchement peut accueillir un train de 20 à 21 wagons, soit la substitution de 10 000 camions par an. Le stockage d'une capacité totale de 3000 tonnes de granulats est réalisé sans aucun stock au sol.

L'absence de fosse pour le déchargement des granulats, ainsi que le pilotage des extracteurs ont nécessité des études poussées et le développement d'équipements « prototypes ». L'ensemble est géré par un automatisme sur mesure dont le cahier des charges a été conçu minutieusement.

L'aspect esthétique de l'unité de production a été approuvé par l'architecte des Bâtiments de France car elle est située à moins de 500 mètres des magasins de décors de l'Opéra.

ENTREPRISES AYANT PARTICIPÉES À LA MISE EN ŒUVRE

- Unité de production des Batignolles : SAS Holcim Bétons France
- Architecte : M. Rebouleau à Villemomble (Seine-Saint-Denis)
- Entreprise des équipements en concours : Acom Sorace Engineering à Vif (Isère)

Silos et passerelles

TEMOIGNAGES

L'ENVIRONNEMENT AU QUOTIDIEN

Afin d'illustrer cette préoccupation majeure des producteurs de BPE, les délégués SNBPE sont allés à leur rencontre sur le terrain ; enquête et témoignages.

DANS L'OUEST,

Loïc Véron, chef d'agence Point P pour la Mayenne et l'Anjou et en charge notamment de l'unité de production de Sablé-sur-Sarthe (72) explique à Olivier Stéphan que « l'origine du projet provient du déplacement de la centrale de Bouessay en 2007, avec une nouvelle localisation au cœur de la zone industrielle de Sablé-sur-Sarthe.

Pour pallier aux nuisances vis-à-vis du voisinage, l'outil de fabrication est totalement intégré dans un bâtiment architectural (ayant d'ailleurs conditionné l'obtention du permis de construire par la Communauté de Communes de Sablé-sur-Sarthe). Pour limiter l'impact visuel, les silos à ciments sont surbaissés et les tapis convoyeurs (encombrants et sources de bruit et de poussière) ont été remplacés par un élévateur à godet permettant de limiter l'emprise au sol.

Cette unité de production prend en compte une étude spécifique menée sur l'amélioration du process de fabrication dans un cadre environnemental, de l'entrée des matières premières jusqu'à la fabrication du produit fini ainsi que sur le traitement des rejets.

Il a ainsi, notamment, été veillé à limiter les poussières intérieures et extérieures, à l'aide notamment de bâches et de brumisateurs.

Pour la valorisation des retours de béton, une recycleuse permet de séparer ces retours en granulats réutilisables et en eaux chargées.

Le confort aux postes de travail a également été intégré dès la conception avec par exemple, la prise en compte de l'impact sonore et l'ergonomie des postes de travail.

De plus, toutes les échelles ont été supprimées au profit d'escaliers et de passerelles permettant des déplacements en toute sécurité.

L'ensemble de ces atouts ont ainsi été salués par la CRAM qui a remis au site, en 2008, le prix de son concours « Intégration de la prévention lors de la conception des ouvrages ».

L'innovation majeure de cette unité de production concerne les fondations du bâtiment entourant l'unité et celles de l'outil de production. En effet, celles-ci ont été séparées afin de permettre à l'avenir de réutiliser le bâtiment pour une autre finalité (bureaux, stockages, etc.). Des corbeaux sont d'ores et déjà prévus à mi-hauteur afin de positionner un éventuel plancher. Dans un souci de prise en compte de la seconde vie du site, il s'agit donc là d'un atout majeur en terme de valorisation et de réutilisation future du bâti.

L'unité de production Point P de Sablé-sur-Sarthe est un exemple significatif de la dernière génération de sites de production de BPE. Conçue avec un concept environnemental et esthétique exigeant, cette unité de production prévoit également l'avenir en envisageant la seconde vie du site. »

DANS LE NORD,

C'est à Lille dans l'unité de production de BPE la plus récente de la région que s'est rendue Agnès Meurot pour une interview de Francis Palmer, Responsable Commercial de chez CB PREMIX.

Où sommes-nous ? Comment appréhende-t-on l'environnement sur une unité de production pour mieux Protéger la planète et mieux Vivre ?

« Nous sommes à la centrale CB PREMIX de Noyelles les Seclin. Elle est située dans une zone industrielle et sur une parcelle limitée de 7 500m² ce qui a obligé à mener une grande réflexion lors de la construction en 2013.

Il a fallu en effet imaginer une unité de production « fermée » afin de réduire les nuisances visuelles, sonores et le flux de poussières et ainsi épargner les entreprises voisines par la même occasion très proches.

L'environnement fait-il aussi l'objet d'un sujet quotidien ?

Oui, quotidiennement. En effet, par exemple, la surface de stockage des retours bétons est tellement réduite que nous devons avoir une très grande réactivité sur les retours.

Aucun stockage n'est possible ! Des entreprises locales de recyclage interviennent donc très régulièrement pour l'évacuation des déchets.

Dans la région lilloise, le flux de la circulation automobile est un sujet récurrent ? Comment s'adapter ?

Dans ce domaine, nous avons investi dans une nouvelle semi-remorque tractant une toupie pouvant charger jusque 11 m³ de béton. Dans ce cas, nous chargeons donc plus et réalisons donc moins de navettes entre la centrale et le chantier sur la région lilloise ».

DANS L'EST,

C'est à Hochfelden, petite ville du Bas-Rhin à une vingtaine de minutes de Strasbourg que Jean-Luc Armenante a pu visiter une unité de production du groupe Fehr, où technologie, logistique, qualité et environnement illustrent les quatre piliers d'une centrale à béton « nouvelle génération ».

C'est une stratégie basée sur l'innovation, le service, la sécurité et le respect de l'environnement, qui a conduit ici à concevoir une centrale 100% béton, avec un silo à cases horizontales et verticales en béton, étanche aux poussières et au bruit qui remplace la structure métallique traditionnelle et garantit aux riverains une bonne isolation phonique.

Cette centrale se distingue également par sa logistique qui intègre aussi bien des facteurs techniques que naturels. Son emplacement en bordure de canal lui permet en effet d'assurer ses approvisionnements en granulats par voie fluviale au moyen de péniches auto-déchargeuses.

Chaque jour, deux péniches transportent 240 tonnes d'agrégats par voie d'eau. Spécialement aménagées afin de trier les différents agrégats dans des casiers (à l'inverse du vrac), les péniches partent de la gravière de Eschau (au sud de Strasbourg) et déchargent les matériaux à Hochfelden à l'aide de tapis de déchargement qui les relient

Saint Romain - Bassins

directement aux silos de la centrale de production.

Les avantages de cette solution se situent à plusieurs niveaux :

- une autonomie dans l'organisation et une fluidité dans le système d'approvisionnement,
- une économie d'énergie : deux fois moins consommateur que la route en terme d'équivalent pétrole à la tonne transportée,
- une faible pollution atmosphérique : chaque tonne transférée de la route à la voie d'eau permet de diviser par deux les émissions CO_2,
- de faibles nuisances sonores : le transport fluvial est un mode doux et beaucoup moins bruyant que les autres types de transport.

Cet aspect environnemental est également souligné par son implantation : en parfaite harmonie avec le paysage, la centrale possède des murs extérieurs en béton vernis et de nombreux espaces verts. Sur ce site, un système complexe permet de recycler et de réutiliser les eaux usagées ainsi que les eaux pluviales pour la production ou l'entretien des espaces verts. Concernant l'air, les rejets de poussières sont nuls grâce à un filtrage des vapeurs de ciment et à une absence de stockage extérieur des granulats.

DANS LE CENTRE-EST,

Nicolas Luttringer est allé à la rencontre de l'unité de production de béton Prêt à l'Emploi Vicat Saint-Romain en Gal inaugurée en 2013 dans la zone portuaire de la Compagnie Nationale du Rhône. Elle a été envisagée pour répondre à tous les besoins de production des bétons les plus classiques aux plus spéciaux.

L'enjeu a été de mettre l'accent sur la dimension environnementale de l'outil tant en terme d'intégration que de process de fabrication.

L'intégration : pour masquer visuellement l'unité de production, il a fallu prendre en compte l'ensemble de ses composants :

- 1 centrale de fabrication de béton,
- 4 silos à ciment culminants à 12 mètres de hauteur,
- 1 tapis de transfert d'agrégats surplombé de 6 réservoirs,
- 1 bâtiment en béton banché avec un ré-agréage abritant les commandes de la centrale, un bureau à l'étage et un réfectoire et des sanitaires au rez-de-chaussée toiture à un pan en bac acier avec une pente de 7%,
- 3 bassins de retour de béton,
- 1 bâtiment pour les adjuvants et un local technique en structure métallique bardé avec toiture à un pan en bac acier.

En bordure des limites Nord et Est sont aménagées des aires de stockage de sable et de granulats.

L'ensemble du tènement est revêtu de sol stabilisé pour la circulation des engins.

Des espaces végétalisés ont été aménagés dans les angles Est et Ouest et le long de la limite Sud totalisant une surface de 1009 m².

Une attention toute particulière a été portée au choix des plantes, pour allier le souci esthétique au besoin de protection visuelle.

Outre l'engazonnement, on retrouve tout autour du site des plantations de haies d'arbustes avec un mélange de Charme, de Forsythia ,d'Eleagnus ebbingei, et de Laurier du Portugal et une alternance d'arbres Erable et de Robinier « faux Acacia ».

Hormis un mur en béton en limite Ouest et une clôture constituée de panneaux soudés à mailles rectangulaires de couleur grise pour fermer l'enceinte, la parcelle n'est pas isolée visuellement. Ici l'importance du choix des plantes et de leurs emplacements n'en est que plus sensible !

Les réseaux : les eaux de process issues des lavages malaxeur et camions sont entièrement réutilisées pour la fabrication du béton.
Elles sont récupérées dans le circuit de bassins et recyclées.

DANS LE SUD-OUEST,

Ce circuit est équipé d'un bassin d'orage capable de contenir la capacité des eaux de pluie décennales tout autour de la zone de process.

La zone de circulation a été imperméabilisée pour diriger les eaux de pluie vers la conduite d'évacuation de la zone industrielle.

Elles sont traitées via un décanteur / déshuileur puis collectées dans une cuve tampon (correspondant au volume de la pluie décennale) avec un débit de fuite de 5L/s.

Pour pallier à l'absence actuelle d'un réseau sur la voie publique, les eaux usées sont traitées sur le site avec une installation d'assainissement autonome comprenant une fosse septique et un champ d'épandage.

Pionnière du genre, cette Unité de Production de Béton Prêt à l'Emploi, fait aujourd'hui référence pour penser la végétalisation de futurs sites et anticiper les réponses techniques aux sites situés en zone inondable constructible sous conditions.

A ce jour, le système de gestion et de recyclage des eaux de process permet, tout en réalisant des bétons spéciaux d'être largement endessous de la limite des 350 litres d'eau par m³ de béton produit avec seulement 141,21l/m³.

C'est Pierre Chianta de Cemex qui revient auprès de Christophe Delhaye, sur ce qui a été pris en compte lors de la conception de l'unité de production de Branne, à commencer par les étapes de fabrication et de livraison du BPE. Produit semi fini, sa phase à l'état frais dure en moyenne deux heures. Durant ce délai, il doit être produit, transporté, acheminé sur le point de consommation du chantier et mis en œuvre par l'entreprise.

« Il est utile de rappeler cela avant de parler du renouvellement ou d'une nouvelle implantation d'unité de fabrication. Le béton prêt à l'emploi doit donc être fabriqué à proximité de sa zone de chalandise. C'est une nécessité qui donne avant tout à son producteur un devoir essentiel : avoir la capacité d'intégrer son activité dans des environnements très différents. Si ces derniers le sont forcément entre une ZA en milieu rural, et une ZI en milieu urbain, la règle est la même : le fonctionnement de mon installation ne doit pas impacter son environnement.
C'est le souci qui nous a animés lorsque nous avons étudié en 2012 le remplacement de notre unité de production implantée sur la commune de Saint-Sulpice et Faleyrens près de Saint-Emilion. Un environnement privilégié dédié à la vigne et au vin, un écosystème parfaitement équilibré autour de la Dordogne, mais aussi un monument classé à proximité de notre site et enfin, une zone sensible car inondable voici résumés les éléments constitutifs de notre étude mis à part bien sûr les performances souhaitées pour notre future installation afin de répondre aux attentes du marché en constante évolution.
Le résultat ? Des infrastructures sur pilotis afin de ne pas s'opposer à l'écoulement de l'eau en cas de crue. Un recyclage total des eaux de process dans le but de ne consommer que l'eau nécessaire à l'hydratation du ciment. La retenue de toutes les poussières en bardant totalement les équipements et en positionnant aux points névralgiques des filtres performants. Le positionnement de tous les contenants de liquides sur des bassins ou des bacs de rétention étanches et aisément vidangeables. Mais aussi, plus amusant, une couleur inhabituelle pour notre installation afin de respecter le monument classé situé à proximité. Nous voici parfaitement discrets derrière un rideau d'arbres mais bien présents pour nos clients...
Je ne peux pas conclure ce témoignage sans saluer le travail mené avec les élus de notre commune qui ont accueilli notre projet avec bienveillance. Mais aussi la réflexion technique d'une grande qualité élaborée avec les services de l'équipement de Libourne sur la question des crues. Il faut enfin attribuer aux conseils de l'architecte des monuments de France la magnifique couleur de nos silos qui rend l'installation unique en son genre.
Au final, notre installation inaugurée en 2014, est certifiée NF et ISO 14001 et nous sommes heureux de partager cette réalisation avec tous ceux qui ont contribué à son succès. ».

↗ Tremie de vidange et nettoyage des camions

DANS LE SUD-EST,

C'est sur le port, que Nicolas Luttringer s'est entretenu avec José Lopez Del Hoyo Directeur de l'agence Cemex Bouches du Rhône et Sébastien Bernard Responsable de production de cette unité inaugurée fin 2010 et qui a fait le pari du recyclage intégral : recyclage intégral des eaux de process, recyclage des retours bétons et recyclage des matières issues du lavage des camions toupie et des camions pompe (eau et granulats).

L'eau : toute l'eau circule en circuit fermé, ce qui permet d'assurer son captage à 100% à chaque étape du process de fabrication.
Le lavage : l'aire de lavage des camions est équipée d'une installation prévue pour la vidange (deux points d'accès pour toupie et un point d'accès facilité pour camion pompe). Les pentes acheminent l'eau récupérée au sol vers le premier des 7 bassins de décantation de l'unité de production. A mesure de la séparation des matières (boues, granulats, matières en suspension) de l'eau, celle-ci approvisionne les derniers bassins : le premier contenant de l'eau chargée prête à être utilisée dans une grande majorité des formulations de béton (70% environ), le deuxième de l'eau non chargée utilisée dans 30% des formulations (c'est le cas des Bétons Hautes Performances produits notamment pour l'ouvrage techniquement extrêmement exigeant du « bateau porte »).
La configuration des sols en béton de l'unité de production permettent également la récupération des eaux pluviales.
Enfin, des drains ont été prévus pour récupérer l'eau s'écoulant le long de la bande chargeuse de granulats.
Des sondes vérifient en permanence le niveau de l'eau dans chacun des bassins pour anticiper son déversement dans un bassin intermédiaire et éviter le débordement.
A noter que l'accessibilité à chacune des étapes du process a été optimisée pour les opérations de maintenance éventuelles.

Les retours béton : des bennes permettent de collecter les retours bétons. Une fois pleines, elles sont acheminées par un transporteur à une carrière voisine dont les installations prévoient le concassage du matériau. Après un temps consacré à laisser mûrir les granulats obtenus, ils sont ensuite livrés sur différents sites pour être réemployées en sous couche de chaussée ou entrer dans le cycle de fabrication du Béton Prêt à l'Emploi.

Les matières issues du lavage des camions : les matières issues du lavage des camions passent par une « recycleuse », qui extrait des agrégats réutilisés eux aussi dans le cycle de production du BPE.
A mesure que les camions (toupie ou pompe) vidangent au poste de nettoyage, une vis sans fin trie l'eau, les granulats et les boues et les dirige soit vers un bassin, soit vers une aire de stockage dédiée.
Ainsi, les granulats sont directement versés dans une trémie permettant leur valorisation dans des formulations de BPE moins exigeantes.
Les boues sont stockées sous forme d'inertes pour être réutilisées en sous couche de chaussées.
L'eau reprend le circuit des 7 bassins de décantation pour être disponible en tant qu'eau chargée ou non chargée.

Il ne s'agit ici que d'exemples, mais ils sont autant d'illustrations des bonnes pratiques que les producteurs de BPE partagent et que le SNBPE diffuse à ses adhérents au travers de fiches téléchargeables dans l'espace réservé de leur site www.snbpe.org ■

↑ Granulats issus de la vidange des camions

Lu, vu, entendu

23

Aménagement Durable des Territoires

28

Médiathèque

30

AFGC journées techniques

32

Recyclage

33

Communication 2014

34

Comité directeur élargi aux Présidents de Collèges + CA SNPB

AMÉNAGEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

Le SNBPE lance auprès de ses adhérents dans les collèges régionaux de producteurs de BPE, la campagne aménagement durable des territoires.

LA FILIÈRE BÉTON DOIT ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT

En premier lieu, c'est parce que nous sommes soucieux d'accompagner le changement : les marchés, la société, les modes de communication sont en pleine mutation et un matériau leader comme le béton se doit d'intervenir auprès d'eux.

En analysant ces changements, on mesure la prépondérance de la sphère publique et que toute la chaîne d'acteurs de la construction participe directement ou indirectement au choix des matériaux et des solutions à savoir :

- les entreprises – clients directs de la filière en recherche de réponses techniques et économiques,
- les architectes, urbanistes, aménageurs, économistes en recherche de réponses techniques mais également sensibles à l'image et aux qualités environnementales,
- les services techniques des collectivités territoriales à la recherche de solutions techniques et économiques,
- l'opinion publique en général qui influence les positions prises par les élus.

Notre profession n'oublie pas bien évidemment les enseignants et leurs élèves dont nous savons qu'ils sont toujours en recherche d'informations et d'innovations.

LA FILIÈRE DOIT POUVOIR S'ADRESSER À TOUS CES ACTEURS EN FONCTION DE LEURS BESOINS

Alors que les besoins des gestionnaires de la ville ou du territoire sont de gérer de façon économique, de maîtriser le développement urbain, d'assurer et d'améliorer le cadre de vie, de protéger l'environnement, de développer l'économie, d'assurer une mixité sociale, une diversité fonctionnelle et de produire des énergies renouvelables, la filière béton n'a aucun mal à faire valoir son intérêt pour le développement économique des territoires.

Pour ce faire, nous devons faire prendre conscience que la vertu écologique n'est pas forcément là où les gens se l'imaginent... Et que la notion de coût initial doit évoluer vers celle du coût global : moins d'entretien et moins d'intervention.

Le béton, acteur efficace de l'Economie Circulaire, offre aux collectivités territoriales une multitude de solutions pour permettre à leurs administrés de Mieux Vivre, Mieux Circuler et Mieux Protéger la planète.

Ancrée dans les territoires, gestionnaire avisée des ressources naturelles, continuant à offrir des solutions durables pour la construction aux collectivités, la filière béton est en effet un des meilleurs exemples du concept de l'Economie Circulaire.

Pour habiter, travailler, produire, se détendre, s'instruire... Dans un cadre plus sûr, plus beau, plus confortable... Et offrir des solutions techniques pour accompagner l'évolution des bâtiments et des villes, le béton se met au service de villes plus denses, de bâtiments évolutifs et d'espaces souterrains pour libérer de la place en surface.

Deauville

Limiter l'empreinte environnementale de nos concitoyens, participer à la réduction des consommations de ressources et d'énergie, contribuer à la protection de la faune et de la flore... le béton a encore des solutions à faire valoir en permettant de réduire la consommation de ressources naturelles et d'énergie : préservation de ressources naturelles par le traitement des sols et retraitement des chaussées claires pour réduire l'éclairage public et pour bénéficier de l'effet Albedo, chaussées rigides pour réduire la consommation des véhicules, bâtiments bien conçus qui consomment moins d'énergies, villes plus denses et plus accessibles pour réduire les déplacements...

Tels sont les messages portés dans les Collèges BPE par Alain Camus afin de faire partager par l'ensemble des adhérents sur le terrain les grands axes de cette action filière à laquelle le SNBPE participe au côté de ses partenaires, CIMbéton, FIB, Synad et SNPB.

Les réunions de lancement inter collèges

A DEAUVILLE,

Le vendredi 19 septembre, ce sont quelques 85 participants des Collèges BPE de Normandie, Ile-de-France, Nord et Picardie et leurs invités du pompage, du ciment et des adjuvants qui se sont retrouvés pour la toute première réunion, tenue à l'issue d'une réunion statutaire intercollège des quatre régions BPE présentes.

En conclusion des présentations animées par Alain Camus, Président de la Commission Développement du SNBPE pour ce qui est de la stratégie et François Redron, Directeur général de CIMbéton pour les outils, Alain Plantier, Président du SNBPE a insisté auprès des participants : *« Vous devez maintenant vous accaparer les messages qui vous ont été transmis afin de porter au plus près des territoires les informations de la filière, ce qui nécessitera pour chacun de passer à la vitesse supérieure ! Il s'agit sur le fond de véritables réponses sociétales pour le bien de nos concitoyens et dans la forme, d'outils de communication qui seront très simples d'accès sur internet. »*

A BORDEAUX,

Le 9 octobre, Jean-Luc Degrange a accueilli un inter collèges 2014, Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon en souhaitant la bienvenue à tous les professionnels BPE des trois régions mais également aux professionnels de l'activité Pompage (en particulier les Présidents Nelson Morgado et Julio Martins) et les membres du SNBPE national présents, le Président Alain Plantier mais également le Président de la commission développement, Alain Camus, le secrétaire général Benoist Thomas et également Tonio Agostinho Président du SNPB, pour CIMbéton, François Redron Directeur Général, le SYNAD et l'UNICEM.

Puis d'ajouter : *« en principe, nous profitons de l'inter collèges pour partager / échanger sur les sujets qui nous occupent tout au long de l'année en région : la sécurité, sur nos sites mais également sur chantier, l'environnement, avec notamment, le développement des filières de traitement des excédents de fabrication (bétons durcis ou bétons essorés), les actions de promotions des produits BPE mais aussi de nos métiers, la conjoncture et les perspectives du bâtiment et des travaux publics... Ce sont toujours des échanges riches et intéressants.*

← Alain Camus et François Redron à Marseille

A MARSEILLE,

Réunion inter régionale Languedoc Roussillon, PACA et Rhône-Alpes

Les adhérents des collèges, ainsi que les partenaires de filière béton (adjuvantiers, cimentiers et entreprises de pompage) des trois régions, se sont donné rendez-vous le mardi 18 novembre à Marseille, invités par José Lopez Del Hoyo (président Collège BPE PACA-Corse) et Emmanuel Garcia (Président Collège BPE Rhône-Alpes) afin de suivre une conférence de présentation de la campagne Aménagement Durable des Territoires.

↗ José Lopez Del Hoyo et Emmanuel Garcia à Marseille

Accueillis au sein du département Génie Civil de l'école POLYTECH Marseille, les 55 participants ont pu découvrir le contexte et les outils de cette campagne nationale commune axée autour des thèmes : Mieux Circuler, Mieux Vivre et Mieux Protéger la Planète.

François Redron (Directeur général CIMbéton), Alain Camus (Président de la commission développement du SNBPE) et Benoist Thomas (Secrétaire général du SNBPE) se sont succédé au micro pour développer tous les aspects de cette approche originale.

La structure, pensée à plusieurs niveaux pour aborder les élus néophytes aussi bien que les techniciens, a suscité l'adhésion de l'auditoire.

En effet, la dimension quasi philosophique de la nouvelle approche sociétale en lieu et place de la traditionnelle approche sectorielle (Génie civil, voirie, bâtiment...), permet aux différents acteurs une prise de recul suffisante pour repenser leur approche du marché.

La volonté d'appropriation des messages ADT est telle, qu'elle a déjà donné lieu à deux réunions de terrain à l'attention des commerciaux BPE les 10 et 12 décembre. Ce sont ainsi encore 25 personnes supplémentaires qui sont convaincues.

↘ Alain Camus, Jean-Luc Degrange et Benoist Thomas à Bordeaux

Mais cette fois, nous avons décidé de consacrer cet inter collèges à la présentation de la campagne « le béton dans l'économie circulaire » ou encore ADT, le béton dans l'aménagement durable des territoires. Nous verrons que nous avons décidé collectivement (comprenez syndicalement) de communiquer sur ce thème à travers une vaste campagne qui commence maintenant pour durer trois ans. Aux cotés de CIMBETON, de la FIB, du SYNAD et bien entendu de l'UNICEM, nous devons expliquer en quoi le béton s'insère parfaitement dans la logique de l'économie circulaire et du développement durable de nos territoires... A l'issue de cette demi-journée, il nous appartiendra de relayer le discours auprès de tous les acteurs de l'acte de construire. »

← Alain Camus

A CLERMONT-FERRAND,

Michel Pinel et Olivier Elleboudt, Présidents des Collèges BPE Auvergne et Limousin ont accueilli Alain Camus, Président de la Commission Développement du SNBPE, Benoist Thomas, Secrétaire général du SNBPE et Christophe Delhaye, Délégué régional en charge des régions Auvergne et Limousin durant la période du congé maternité d'Estelle Rodot, pour animer une réunion de lancement de la campagne Aménagement Durable des Territoires, le 6 février à Clermont-Ferrand.

Destinée aux adhérents du SNBPE, du SNPB représenté par Nelson Morgado, Président du Collège Pompage et aux partenaires régionaux de la filière béton, ceci afin qu'ils puissent découvrir et s'approprier les outils de cette campagne visant à mettre en avant les solutions bétons au service de l'amélioration du cadre de vie, une préoccupation constante pour les acteurs de la filière.

Allié précieux pour la construction durable, le béton offre une multitude de solutions pour permettre aux citoyens de « Mieux Vivre », « Mieux Circuler » et « Mieux Protéger la Planète ».

Sobre en énergie - il est produit localement, voyage peu et se moule à froid -, le béton dispose de nombreux atouts:

- Matériau de la résilience, il protège en résistant à toutes formes de catastrophes : incendies, séismes, inondations.
- Matériau de l'efficacité énergétique, il s'adapte aux réglementations thermiques les plus contraignantes. Il est en particulier doté d'une qualité exceptionnelle, l'inertie thermique, indispensable au confort d'été.
- Matériau de la création, véritable caméléon, il épouse toutes les formes et cohabite harmonieusement avec les autres matériaux.

Au-delà de ses qualités intrinsèques (performances thermiques, phoniques,...), le béton prêt à l'emploi (BPE), au service d'ouvrages durables s'inscrit dans des circuits particulièrement courts. Produit localement et transporté sur de courtes distances (la distance de transport moyenne est d'une trentaine de kilomètres), le BPE est mis en œuvre par des entreprises locales.

Aussi, Michel Pinel a profité de la présence des acteurs régionaux pour présenter Julien Nore nouvellement entré en fonction au poste de Chargé de mission UNICEM pour la région Auvergne.

ANGERS

La réunion interrégionale de l'Ouest s'est tenue à Terra Botanica,

Les professionnels de la filière béton de l'ouest se sont donnés rendez-vous le 28 janvier pour prendre part à la présentation de l'action filière « Aménagement durable des territoires » initiée par le SNBPE, la FIB et CIMbéton.

Ainsi, ce sont 75 participants issus des adhérents SNBPE, SNPB, SYNAD et SFIC et des Présidents des UNICEM régionales qui ont pu découvrir la déclinaison de cette action à travers les thèmes « Mieux vivre », « Mieux circuler » et « Mieux protéger la planète ». Les premiers outils concrets issus de cette campagne ont également été partagés : la promotion des solutions constructives BPE dans le guide bâtiment et la médiathèque regroupant l'ensemble des ressources documentaires de la filière. En complément de la présentation de l'action filière, la journée a également permis de détailler le programme des actions de promotion et de prescription prévues en 2015 dans les régions Bretagne, Centre, Pays de la Loire et Poitou-Charentes.
De plus, l'actualité des évolutions normatives et réglementaires ayant conduit à la récente révision de la norme béton NF EN 206/CN et du référentiel de certification NF-BPE, Jean-Marc Potier a présenté les dernières modifications apportés à ce corpus.

↑ Nancy

En conclusion, Jean-Marc Golberg a souligné l'intérêt de l'action « Aménagement durable des territoires » vis-à-vis notamment des contacts avec les prescripteurs. Suite à cette rencontre interrégionale, l'objectif est de continuer à décliner ces arguments et ce mode de communication au sein de l'ensemble de la filière.

A Nancy, la réunion prenait le titre « le béton : vecteur de l'aménagement durable de nos territoires »

Les Présidents des Collèges BPE : Alsace avec Renaud Fiedler, pour la Bourgogne Franche-Comté avec Philippe Curieux, en Champagne-Ardenne avec Renaud Pastore et la Lorraine, avec Joël Neyhouser, ont choisi le mercredi 25 mars 2015 et la ville de Nancy pour la première réunion interne « Aménagement Durable des Territoires » dans l'Est de la France.

Plus de 90 professionnels de la filière et partenaires ont répondu présents à l'invitation dont le programme dense précisait, les grands axes de notre nouvelle campagne de promotion... Le béton, acteur privilégié et efficace de l'Aménagement Durable des Territoires et de l'Economie Circulaire, offre à l'ensemble des prescripteurs et décideurs une multitude de solutions pour permettre à leurs administrés de Mieux Vivre, Mieux Circuler et Mieux Protéger la planète.

Cette manifestation organisée au sein de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture fut un véritable succès fruit d'un véritable partenariat entre le SNBPE et l'ENS Architecture de Nancy.

↖ Jean-Luc Armenante

Tout au long de cette journée les exposés se sont succédés : présentation des actions de promotion régionale 2015 par Jean-Luc Armenante, Délégué Régional Est du SNBPE, évolutions normatives et règlementaires par Jean-Marc Potier, Chargé de mission technique au SNBPE, retour sur les concours et médiathèque par Benoist Thomas, Secrétaire général du SNBPE, l'aménagement durable des territoires et le Guide bâtiment par Alain Camus, Président de la Commission Développement du SNBPE, et François Redron, Directeur général de CIMbéton.

Cette journée fût agrémentée par la visite de l'Ecole d'Architecture pilotée par Christian François, Architecte qui a participé, aux côtés de Livio Vacchini, à la conception et à la construction de l'Ecole d'Architecture où le matériau béton est omniprésent.

L'Ecole d'Architecture est la véritable pierre angulaire, comme le souhaitait Livio Vachini, de l'aménagement du quartier du canal des rives de Meurthe au cœur de Nancy.

En organisant cette manifestation d'envergure, sous la bannière de l'Aménagement Durable des Territoires, le SNBPE illustre parfaitement bien et affirme auprès de ses Adhérents et partenaires, sa volonté et son engagement dans sa nouvelle campagne de promotion de solutions constructives destinées à offrir des solutions durables aux collectivités territoriales pour l'acte de construire.

Solutions constructives qui s'articulent autour des thématiques de l'Economie Circulaire et du, Mieux Habiter, Mieux Circuler et Mieux Vivre en protégeant la planète. ■

◆ **Benoist Thomas**
Secrétaire général SNBPE - SNPB
En collaboration avec les Délégués SNBPE Région

JANVIER 2015

UNE MÉDIATHÈQUE, DES SOLUTIONS TECHNIQUES BÉTON

En ligne à partir de février 2015

Dans le cadre de la campagne « Le béton, atout cœur de nos territoires », menée depuis deux ans par la filière béton auprès des élus et des services techniques des collectivités territoriales, le Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE) met en ligne, à partir du 5 février 2015, une médiathèque de l'aménagement durable du territoire. Accessible à tous à partir du site www.snbpe.org, cet espace propose en libre accès aux partenaires de la filière l'ensemble de la documentation technique des solutions béton liées à l'aménagement durable des territoires.

La filière béton, réunie autour de la campagne « Le béton, atout cœur de nos territoires » démontre avec succès depuis deux ans à ses clients et partenaires que les solutions bétons permettent de mieux vivre, mieux circuler et mieux protéger la planète. Pour appuyer sa démonstration, la filière a édité un certain nombre de publications disponibles sur demande.

En février 2015, le SNBPE va plus loin et met à disposition - en libre accès - l'ensemble de sa documentation technique, classée sous quatre rubriques : économie circulaire, mieux vivre, mieux circuler, mieux protéger la planète. A l'intérieur de chacune de ces rubriques, plusieurs thématiques sont proposées, décomposées en problématiques, assorties des solutions techniques correspondantes.

DÉMONSTRATION EN 3 CLICS

Ainsi, la rubrique **« Mieux protéger la planète »** propose plusieurs thématiques dont celle de la réduction de la consommation de ressources naturelles et d'énergie.

Une problématique y est dégagée : « le réchauffement climatique est dû principalement à l'accumulation autour de la terre de gaz dits à « effet de serre ». Ils empêchent les rayons lumineux infrarouges de franchir cette barrière de gaz et se trouvent ainsi piégés entre la Terre et cette couche de gaz. Ce qui provoque le réchauffement climatique par « effet de serre ». Plus la concentration des gaz à effet de serre est élevée, plus l'effet de serre est important. »

Des solutions techniques y sont apportées : « première solution consiste à tenter de réduire la concentration des Gaz à Effet de Serre (GES), ce que préconise les lois du Grenelle de l'environnement. La deuxième solution consiste à limiter les pertes d'énergie des rayons lumineux au contact de la terre. Cette solution induit notamment l'utilisation, dans la construction et dans l'entretien des bâtiments et des infrastructures de transport, de matériaux à haut pouvoir réfléchissant (matériaux clairs et polis pour les façades des bâtiments, matériaux clairs et à faible granulométrie pour les infrastructures de transport) dit à effet Albedo. »

Des solutions techniques béton sont proposées, assorties des documents techniques correspondants : « Sur les routes notamment, la clarté du béton permet un gain en pouvoir réfléchissant. »

Les documents techniques proposés en téléchargement exposent aussi bien les techniques de chaussée béton, que les eurocodes ou bien encore explorent « la route et le développement durable ».

4 rubriques, 38 thèmes, autant de problématiques et des dizaines de solutions techniques sont ainsi proposées par le SNBPE – en libre service – à la connaissance de l'ensemble de ses clients et partenaires.

UN OUTIL PLÉBISCITÉ PAR LES PROFESSIONNELS

Cet outil complet et pédagogique est d'ores et déjà plébiscité par les professionnels de la filière pour son intuitivité et sa simplicité d'utilisation. ■

A propos du SNBPE

Le Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE) représente 80 % de l'activité globale de la production de béton prêt à l'emploi en France. En regroupant plus de 200 adhérents et 1 881 unités de production de béton, le SNBPE se positionne comme un acteur majeur sur le marché du béton.

Pour en savoir plus : www.snbpe.org

18 & 19 MARS 2015

GC'2015 : JOURNÉES TECHNIQUES DE L'AFGC

L'AFGC a organisé les journées techniques "GC'2015 : Le Génie Civil en transition" à l'ESTP de Cachan.

Les organisateurs ont présenté ces journées en insistant sur le fait que la transition écologique dans laquelle s'engage la France est un nouveau modèle économique, environnemental et social, qui réinvente nos façons de travailler, produire, consommer et vivre ensemble. Elle implique une utilisation rationnelle et efficace vis-à-vis de toutes les ressources disponibles, et concerne notamment l'adaptation des transports et de l'aménagement des territoires, la sobriété en consommation d'eau, la gestion des déchets, la préservation de la biodiversité, la restauration des écosystèmes, l'économie circulaire, la moindre dépendance aux ressources rares.

La transition énergétique constitue l'une des composantes de la transition écologique. Elle traduit le passage d'une société fondée sur la consommation abondante d'énergies fossiles à une société de sobre consommation en énergie faiblement carbonée. Elle est fondée sur le développement des énergies renouvelables ainsi que sur la recherche de l'efficacité énergétique qui met notamment l'accent sur la rénovation thermique des bâtiments. Elle va conduire à une évolution de nos modes de vie, de production d'énergie, de consommation, de transport ainsi que des services énergétiques nécessaires.

Les ouvrages de génie civil constituent un patrimoine essentiel de notre société et sont le support indispensable de la majeure partie de nos activités. A ce titre, ils représentent un élément clef pour l'engagement des transitions écologiques et énergétiques. Par ailleurs, ces ouvrages sont confrontés à des contraintes toujours plus fortes. Ils doivent répondre à de nouvelles attentes et évolutions en termes d'usage, de performance et de continuité d'exploitation, et aux demandes de plus en plus exigeantes des utilisateurs. En outre, ce patrimoine vieillit et des problématiques majeures apparaissent pour maintenir les ouvrages en bon état compte tenu de ces exigences qui rendent plus difficile le prolongement de leur durée de vie dans ce contexte de transition.

Les journées GC'2015 ont permis d'analyser les réponses apportées par la profession du génie civil qui a toujours su démontrer avec intelligence sa capacité à relever les défis face à ces enjeux majeurs du développement durable de notre société. ■

LE MOT DU PRÉSIDENT BRUNO GODART

« Au nom de l'Association Française de Génie Civil, je suis heureux de vous accueillir à nos Journées Techniques ***GC'2015****. Je souhaite à cette occasion réunir l'ensemble des acteurs du génie civil qui désirent échanger et s'informer sur les évolutions récentes des connaissances scientifiques et techniques. Le thème de ces journées est consacré à* ***l'adaptation du génie civil aux transitions écologiques et énergétiques.***

Le génie civil est un secteur de la société qui innove en permanence, et depuis plusieurs années cette innovation est orientée vers le développement durable. La transition écologique vise notamment l'adaptation des transports à de nouvelles mobilités, l'aménagement durable des territoires, le développement de nouvelles sources d'énergies, la sobriété en eau, la préservation des écosystèmes, l'économie circulaire et la moindre dépendance aux ressources rares. Cette transition a et aura de plus en plus de répercussions sur la conception, la construction et l'exploitation des ouvrages de génie civil.

Les conférences proposées sont réparties en 6 sessions qui traitent respectivement de la transition écologique et énergétique, des innovations et progrès dans les matériaux, de l'architecture et des paysages, de l'analyse du cycle de vie et de la construction durable, du diagnostic et de la maintenance, et enfin de la gestion et la valorisation des matériaux. Un espace posters est également prévu pour accueillir des présentations de travaux en phase avec le thème de nos journées. Un espace d'exposition est proposé aux entreprises et industriels intéressés pour promouvoir leur savoir-faire et leurs produits.

Notre rencontre sera également l'occasion de visiter des chantiers de construction d'ouvrages emblématiques de la mise en œuvre de la transition écologique. Nous aurons également le plaisir de partager ensemble un moment convivial lors de la soirée privée qui sera organisée au musée de l'Armée, dans le cadre prestigieux de l'Hôtel National des Invalides.

Je remercie les membres du Comité scientifique et d'organisation pour les efforts qu'ils ont déployés afin de préparer cette manifestation, les conférenciers pour la qualité de leur contribution, les participants que j'espère nombreux, et je souhaite une grande réussite à ces journées GC'2015. »

« Valorisation des granulats issus de déchets de chantier du BTP : caractérisation à haute température de bétons contenant des granulats recyclés »

Le lundi 15 décembre 2014, **Cléo Laneyrie** a soutenu sa thèse dans l'Amphithéâtre Navier de l'Université de Cergy-Pontoise devant un jury composé de :

- **Fréderic Skoczylas,** Professeur à l'Ecole Centrale de Lille, Rapporteur ;
- **Eric Garcia-Diaz**, Professeur à l'Ecole de Mines d'Ales, Rapporteur ;
- **Hélène Dumontet**, Professeur à l'Université Pierre et Marie Curie, Examinateur ;
- **Raphaël Bodet**, Chef du service Affaires Techniques, UNPG, Examinateur ;
- **Anne-Lise Beaucour,** MCF à l'Université De Cergy-Pontoise, Co-encadrant ;
- **Ronan Hebert,** MCF HDR à l'Université De Cergy-Pontoise, Co-encadrant ;
- **Béatrice Ledesert**, Professeur à l'Université de Cergy-Pontoise, Directrice de thèse ;
- **Albert Noumowe,** Professeur à l'Université de Cergy-Pontoise, Directeur de thèse.

EN VOICI LE RÉSUMÉ :

Le béton est le deuxième matériau le plus consommé au monde après l'eau. Les professionnels de la construction, de plus en plus confrontés aux questions liées à la préservation de l'environnement, font face depuis quelques années à une double problématique. D'une part, le nombre croissant de constructions conduit à des difficultés d'approvisionnement en matières premières. D'autre part, le secteur du bâtiment en Ile-de-France produit annuellement plus de 11 millions de tonnes de déchets, qui sont aujourd'hui encore trop souvent déposés en installation de stockage. Il devient évident que la valorisation de ces déchets est un enjeu environnemental majeur, et que leur réutilisation sous forme de granulats destinés à la fabrication de nouveaux bétons permettrait la préservation des ressources naturelles, mais également une limitation de l'occupation de l'espace d'enfouissement.

En raison de leur part de mortier, les granulats recyclés présentent des caractéristiques différentes des granulats naturels : ils sont plus poreux, ont un coefficient d'absorption d'eau plus important, contiennent des hydrates, et présentent plus de zones de transition interfaciales, connues pour être la zone de faiblesse mécanique du béton. Nous comprenons qu'il est primordial d'être en mesure d'anticiper le comportement du béton recyclé à haute température afin de permettre son utilisation dans le bâtiment.

Les recherches présentées ici consistent en une approche expérimentale. Deux sortes de granulats recyclés sont testées, un « granulat recyclé de laboratoire » issu d'un béton naturel formulé, coulé et concassé au laboratoire, et un « granulat recyclé industriel » issu d'un chantier de démolition. Les bétons incorporant ces granulats sont formulés avec deux types de matrices cimentaires : une matrice ordinaire, avec un rapport E/C de 0.6 et une matrice hautes performances, avec un rapport E/C de 0.3. Les bétons sont soumis à des cycles de chauffage – refroidissement jusqu'à 150°C, 300°C, 450°C et 750°C, à vitesse lente afin d'assurer l'homogénéité de la température au sein des échantillons. A l'issue de chaque traitement thermique, l'évolution des dégradations et des propriétés thermiques et mécaniques est analysée.
L'enjeu de ces travaux est également de comprendre l'interaction entre les granulats et les matrices de compacité variable, à température élevée.

Lorsque le béton est soumis à des températures élevées, lors d'un incendie par exemple, le matériau subit de nombreuses altérations - dilatation des granulats, retrait de la pâte de ciment, augmentation de la pression de vapeur au sein du matériau, ou encore différentes contraintes thermiques qui peuvent conduire à des phénomènes de fissuration et d'écaillage.

Ainsi, ce travail de doctorat a pour objectif d'améliorer la compréhension du comportement des bétons de granulats recyclés à haute température. ■

COMMUNICATION

2014 : RETOUR SUR UNE ANNÉE DENSE POUR LE SNBPE

En 2014, le SNBPE a bénéficié d'une visibilité accrue avec 317 parutions presse contre 281 en 2013, soit une augmentation de 13%. Les efforts déployés depuis plusieurs années portent leurs fruits. En effet, la stratégie de répétition, avec un rythme soutenu de communication, fonctionne toujours parfaitement. Depuis deux ans, les parutions ont augmenté de 57%.

Le SNBPE a su asseoir son image auprès de la presse économique, la presse professionnelle, la presse grand public régionale et la presse collectivité, avec différentes actions.

Les 50 ans du syndicat, organisés le 5 juin au Palais d'Iéna, siège du CESE ont constitué l'un des événements phare du SNBPE, avec des orateurs de tout premier plan comme Jean-Paul Delevoye ou Jacques Attali.

La visite presse de la centrale de Wissous, le 26 juin 2014 a montré l'implication du SNBPE sur le plan environnemental en mettant en lumière les performances environnementales des unités de production.

La remise des prix des deux concours organisés par les SNBPE en 2014 (concours aménagement durable des territoires et concours photo performances environnementales des unités de production) lors du Salons des Maires en novembre a clôturé l'année en fanfare.

A noter que les annonces des événements professionnels régionaux et nationaux (journées techniques, participations aux salons...) ainsi que la mise en avant de la vie syndicale du SNBPE (nominations, parutions de guides techniques...) ont également permis, tout au long de l'année d'assurer la visibilité du syndicat.

Pour le SNBPE, cette année 2015 s'annonce tout aussi dense sur le plan de la communication !

Pour débuter l'année, une communication plus thématique va être mise en place avec la mise en avant de l'apport du béton dans les équipements sportifs. En effet, entre 2015 et 2018, la France va organiser trois grands événements sportifs : l'Euro de basket (septembre 2015), l'Euro de football (juin 2016) et les championnats du monde de handball (janvier 2017). Ce dossier permettra de mettre en avant l'apport du béton.

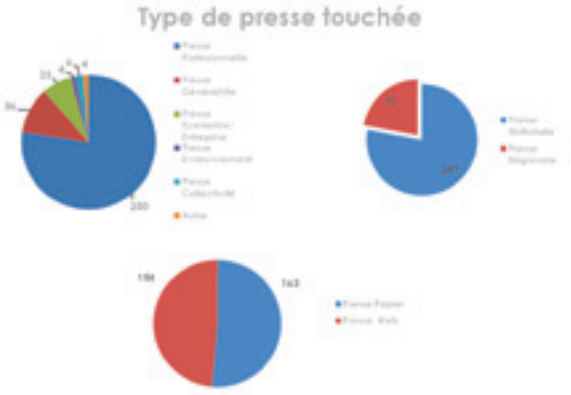

Il s'agira également de poursuivre les actions menées par la filière autour de l'aménagement durable des territoires avec en point d'orgue, le salon Paysalia organisé début décembre à Lyon. Il offrira l'opportunité au SNBPE de mettre en lumière la 2e édition du concours « aménagement durable des territoires » à travers la remise des trophées.

Cette année, les relations presse auront pour but de consolider l'apport du béton en matière d'habitat, de transport et de bien-être dans la ville durable. ■

Benoist Thomas
Secrétaire général
SNBPE - SNPB

RÉUNION DE TRAVAIL ET D'ÉCHANGES ENTRE LE COMITÉ DIRECTEUR DU SNBPE ET LES PRÉSIDENTS DE COLLÈGES RÉGIONAUX

En dehors de ses réunions statutaires, le SNBPE tient à privilégier les échanges avec les Présidents des Collèges et les Délégués SNBPE Région ; ce fut le cas le 24 mars dernier.

DES RÉGIONS À L'UNISSON DES ACTIONS NATIONALES ; LEURS ACTIONS S'ARTICULENT DÉSORMAIS AUTOUR DES THÈMES DE LA CAMPAGNE AMÉNAGEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

Mieux vivre dans le cadre des rencontres avec UNTEC régionales, des interventions communes ou des tables rondes avec FFB / UMGO, des participations aux rencontres organisées par le SNAL (aménageurs lotisseurs), l'animation de soirées techniques avec CAPEB ou la participation aux journées techniques de l'ATTF (techniciens territoriaux).
A noter plus particulièrement l'organisation d'un colloque bâtiment en Lorraine, avec pour références les réalisations de l'Ile de Corse à Nancy.

Mieux circuler avec l'organisation de nombreuses démonstrations prévues de mise en œuvre de matériaux autocompactants et la participation doublées d'interventions à diverses rencontres organisées par l'UNEP. A mentionner plus spécialement un partenariat prévu avec le Conseil Général des Ardennes dans le cadre de l'inauguration de l'aire de service des Ardennes sur laquelle figurent des bétons désactivés.

Mieux protéger la planète en prenant la parole devant des élèves de BTS Génie Civil, des écoles d'ingénieurs, etc.... et en poursuivant les actions de prescription auprès des pôles infrastructures des grandes villes et des Conseils généraux et régionaux.

Pour soutenir cette campagne, l'organisation des réunions inter-régionales de lancements dans les régions s'est poursuivie en ce début d'année 2015 notamment au Mans pour l'Ouest et à Nancy pour l'Est.

DES DOSSIERS RÉGLEMENTAIRES SUIVIS PAR LA COMMISSION ENVIRONNEMENT PRÉSIDÉE PAR CAROLE JAILLOT

En tout premier lieu le **Suivi Régulier des Rejets** pour lequel le SNBPE demande que soit précisé par voie d'arrêté modificatif du 13 novembre 2011 de sorte que la validation annuelle des mesures et des analyses ne s'applique pas aux unités de production en recyclage intégral pour lesquelles la validation annuelle ne devrait porter que sur le respect des 3 critères du recyclage intégral (à justifier dans la demande d'agrément). En conséquence, l'agrément obtenu de l'agence de l'eau reste valable tant qu'il n'y a pas de changement substantiel dans l'UP de BPE pouvant affecter le recyclage intégral.

En second lieu, un point d'attention est porté sur les **audits énergétiques**, les grandes entreprises ayant un an, soit jusqu'au 5 décembre 2015, pour réaliser un audit énergétique, à moins qu'elles ne mettent en place un système de management de l'énergie certifié conforme à la norme NF EN ISO 50001. La Commission prépare une fiche de bonnes pratiques de cadrage aux Adhérents afin de préciser le périmètre des audits, les échéances et les échantillonnages à mettre en place pour optimiser la réalisation des ces audits ; le transport n'est à prendre en compte que s'il est intégré sous le même numéro de SIREN.

↘ Carole Jaillot

Enfin les **Déchets inertes** pour lesquels l'Arrêté du 12 décembre 2014 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations du régime de l'enregistrement relevant de la rubrique n°2760 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement simplifie la procédure du fait que les ISDI sont maintenant soumises à ICPE.

Et puis, à côté des ses dossiers réglementaires, la Commission travaille au **renouvellement du concours** qui pourrait être lancé en 2016 sur le thème de la modélisation de l'unité de production du futur et s'adresserait cette fois-ci à des élèves d'écoles d'architecture avec lesquelles le syndicat est en relation ; les prix pourraient être remis solennellement à l'issue des réunions statutaires de décembre 2016.

La présentation et lancement du concours sont prévus à l'Assemblée Générale du 18 juin 2015.

↖ Antonio Agostinho, Alain Plantier, Benoist Thomas et Nicolas Luttringer

DES ÉVOLUTIONS NORMATIVES ET RÉGLEMENTAIRES PRÉSENTÉES PAR VINCENT WALLER, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Rappel : la norme NF EN 206/CN a été publiée en décembre 2014, datée du 19/12/2014. Elle est d'application depuis le 1er janvier 2015. Elle remplace la NF EN 206-1/CN publiée le 14/11/2012 qui, elle-même, remplaçait la norme NF EN 206-1 d'avril 2004 et lorsqu'un document national fait référence à la norme NF EN 206, il y a lieu d'appliquer le présent document (NF EN 206/CN).

Parallèlement à la publication de cette norme, doivent être mis à jour le DTU 21 dont est attendue la publication et le **Fascicule 65** dont le texte définitif a été validé par le Conseil Scientifique de l'OEAP (Observatoire Economique de l'Achat Public) et reste dans l'attente de la signature du ministre, mais qui peut être appliqué dès à présent s'il est mis en annexe dans un CCTP.

Une campagne d'information sur l'ensemble de ces évolutions est prévue avec l'organisation d'un Tour de France commun des adhérents UMGO – EGF BTP. Une réunion nationale de lancement a été organisée le 2 mars 2015 au siège du SNBPE avec les animateurs et les auditeurs de la marque NF BPE ; elle sera suivie de réunions régionales dont les dates prévisionnelles sont les suivantes :

↖ Vincent Waller
↗ Myriam Peltier

Lyon : 21 Avril (9h-11h),
Strasbourg : 27 Mai,
Bordeaux : 10 juin,
Marseille : 16 septembre,
Lille : 9 octobre,
Toulouse : 6 novembre,
Nantes : 1er décembre,
Paris : 16 décembre.

Toujours dans le domaine réglementaire, **le SNBPE travaille à une Certification Thermique des bétons :** le label Bâtiment Basse Consommation (BBC) actuellement en application et la RT 2012 en application depuis 2013 conduisent à la prise en compte de la conductivité thermique l (lambda) des bétons dans la modélisation de l'efficacité énergétique des bâtiments, d'où une demande des bureaux de contrôle de la certification l.

Le SNBPE et l'Afnor travaillent par conséquent pour intégrer dans la marque NF BPE une annexe « NF Th » qui certifierait l. Les travaux ne déboucheront que mi-2015 au plus tôt.

Enfin parce que le protocole de livraison était signé pour trois ans et que la norme a changé, il convient de le mettre à jour avec les partenaires du syndicat.

FORMATION ET PRÉVENTION DES RISQUES AU PROGRAMME DE LA COMMISSION SÉCURITÉ INSISTE MYRIAM PELTIER, PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION.

En partageant certains outils de formation, le SNBPE a souhaité mettre à la disposition de ses partenaires (entreprises de mise en œuvre et de transport) ses supports de prévention des risques (DVD, vidéo, recommandations). Pour ce faire, une évolution du site www.snbpe.org a été réalisée et donne accès désormais à ces outils par la page d'accueil.

Recommandation R 475 - Prévention des risques liés aux interventions à l'intérieur d'une toupie d'un camion-toupie transportant le béton prêt à l'emploi - est maintenant éditée conjointement par la CNAMTS et l'INRS. Il convient de noter que cette recommandation R475 reprend les thèmes développés dans la recommandation que le SNBPE et le SNPB avaient mise à la disposition de leurs adhérents en novembre 2011.

Cette recommandation devra également être prise en compte par le coordonnateur en matière de sécurité et protection de la santé (CSPS) afin d'aider le maître d'ouvrages avec son maître d'œuvre à intégrer dans le marché les clauses concernant l'organisation des livraisons et du nettoyage.

Ces mesures sont complémentaires aux prescriptions données par le constructeur dans la notice d'instructions.

La recommandation R475 est en ligne dans l'espace adhérent des sites www.snbpe.org et www.snpb.org.

La réception en sécurité des bétons sur chantier fait en ce moment l'objet d'un Groupe de Travail SNBPE – SNPB UMGO – UNESI avec pour objectif de rédiger des recommandations propres à l'attention des entreprises de mise en œuvre. Ce document se présentera sous la forme d'un carnet de chantier.

LA COMMISSION TRANSPORT PRÉSIDÉE PAR JOËL NEYHOUSER : DES DOSSIERS AUX INCIDENCES DIRECTES SUR LA LIVRAISON DU BÉTON

↘ Joël Neyhouser

Si l'information CO2 est due par toute personne qui organise ou commercialise une prestation de transport pour le compte d'une autre personne, les opérations de transport effectuées pour compte propre, c'est-à-dire celles effectuées pour ses besoins propres à l'aide de ses véhicules et conducteurs, peuvent être aussi amenées à s'y soumettre volontairement ou dans un cadre négocié si le client le demande. Dans ce cas le producteur de BPE peut utiliser l'outil syndical BET*ie*.

La Circulation Paris est un sujet d'actualité. En effet, la ville de Paris a annoncé un plan de restriction des poids lourds dans Paris à compter du 1er juillet 2015. A ce jour ne sont concernés que les véhicules mis en circulation avant 2001, d'où un faible impact pour la profession et le périphérique n'entre pas dans la zone prévue des limitations. L'AUTF reste dans l'attente du calendrier des étapes suivantes et a demandé que le Comité de Pilotage prévu à cet effet serve de lieu de concertation entre la Ville de Paris et les parties prenantes.

La Commission Transport recevra de son côté, les constructeurs afin de réfléchir avec eux à des solutions alternatives notamment en ce qui concerne les porteurs.

Il conviendra d'être très attentif à la spécificité des pompes à béton qui ne pourront pas toutes être renouvelées en 2020 étant donné leur coût.

Concernant toujours les pompes à béton, il faut relever que l'exonération de la **Taxe à l'essieu**, après avoir été renouvelée une première fois jusqu'au 31 décembre 2014 (décision de la Commission européenne du 15 octobre 2009 transposée par le décret du 26 mai 2010), vient d'être prolongée jusqu'au 31 décembre 2019 par un décret du 11 mars 2015 pris en application de la décision de la Commission européenne du 29 octobre 2014.

↘ Annick Dumont

INFORMATIONS ET PROJETS PRÉSENTÉS PAR ANNICK DUMONT, PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION SOCIALE

Salaires minimaux conventionnels, négociation régionale, pacte de responsabilité et prévention de la pénibilité sont autant de dossiers auxquels les experts du SNBPE contribuent au sein de la Commission Sociale de l'UNICEM.

En ce qui concerne la FCO BPE, il convient de rappeler qu'un **accord de branche FCO du 30/04/2009 prévoie une formation continue de 35 h sur la base du programme FCO** marchandises en intégrant les risques spécifiques liés au transport du BPE et la rend obligatoire pour les conducteurs des entreprises NAF 2363Z. Préconisée pour les prestataires externes de transport de BPE, les entreprises de transport n'ont jamais souhaité y adhérer.

De ce fait, des difficultés d'organisation des sessions de formation sont très rapidement apparues du fait d'effectifs insuffisants, l'AFT ne tenant pas des sessions avec moins de 8 participants.

En réponse à cette solution et pour maintenir un bon niveau de formation des chauffeurs, le SNBPE a pensé se tourner vers une formation en ligne basée sur son multimédia « Accueil sécurité des conducteurs de toupie ».

Le principe reposera sur une FCO marchandises inter-branches obtenue lors des sessions multiples organisées en régions en centre de formation qui sera complété par un contrôle des connaissances opéré par Ceficem, via internet de préférence.

C'est cette évolution qui sera proposée aux partenaires sociaux et sera présentée au Conseil d'Administration du SNBPE le 18 juin 2015.

L'Association Toupie Développement présidée par Alain Camus, toujours très active !

La campagne Aménagement durable du territoire a poursuivi l'information des Adhérents en organisant des réunions inter collèges en **Bretagne, Pays de Loire, Centre et Poitou Charente** le mercredi 28 janvier 2015 à Angers, en **Collège Auvergne,** en **Limousin** le vendredi 6 février 2015 à Clermont Ferrand et en **Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne, Bourgogne/ Franche-Comté**, le mercredi 25 Mars à Nancy. Autant d'occasions de porter aussi à la connaissance des professionnels les évolutions normatives et professionnelles et de revenir sur le guide de prescription du BPE en logement collectif.

Parallèlement à l'information de ses adhérents, le SNBPE a souhaité aussi informer le marché en mettant à sa disposition une **médiathèque** qui contient par thème tous les documents (guides techniques, recommandations, diaporamas, publications, collections) édités et téléchargeables par le SNBPE, CIMbéton, SNPB et Synad au béton prêt à l'emploi et les liens utiles pour rediriger les utilisateurs vers les textes de normes ou les parutions des partenaires

Dans la continuité de ses actions autour de la ville durable, le Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi lance la 2e édition de son concours national « Bétons et aménagements durables des territoires » sous le parrainage de l'IDRRIM (Institut des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la mobilité) et de l'ATTF (Association des Techniciens Territoriaux de France). Ce concours, met en lumière l'apport du béton dans la construction durable. Le matériau le plus utilisé au monde, offre en effet, une multitude de solutions pour permettre aux citoyens de « Mieux Vivre », « Mieux Circuler » et « Mieux Protéger la Planète».

Ce concours national est organisé en partenariat avec, le Centre d'Information sur le Ciment et ses Applications (CIMbéton), le Syndicat National des Adjuvants pour Bétons et Mortiers (SYNAD) et le Syndicat National du Pompage du Béton (SNPB). Il s'adresse à tous les adhérents du SNBPE.

Les ouvrages admis à concourir doivent illustrer les aspects suivants : « Mieux circuler », Mieux vivre » et « Mieux protéger la planète » dès lors qu'ils sont centrés sur l'intégration paysagère. L'ouvrage pris au sens large du terme recouvre la conception, les performances techniques du béton utilisé et celles que le béton a contribué à donner à l'ouvrage, la qualité de la réalisation attestée par l'utilisateur mais surtout son intégration paysagère.

Les inscriptions se clôturent le 1er octobre 2015. Présidé par une personnalité indépendante, le jury est composé de quatre collèges, élus, techniciens territoriaux, architectes, et journalistes.

↗ Alain Camus

La remise des trophées aura lieu au Salon Paysalia qui se déroulera à Lyon, du 1er au 3 décembre 2015. Quatre trophées seront remis par projet lauréat. Seront récompensés, le producteur de BPE, l'entreprise de mise en œuvre, le maître d'ouvrage et l'architecte du projet. En sus de son trophée, le porteur du projet dans l'entreprise de BPE recevra un prix personnalisé.

Une nouveauté cette année, l'inscription, réservée aux adhérents, se fait en ligne : https://www.cognitoforms.com/SNBPE/CONCOURSADT2015.

Les relations avec l'enseignement au cœur de l'action 2015 : si l'on résume en quelques chiffres, la formation aux métiers du BTP, ce sont 20 000 Elèves, 2 000 Enseignants et 200 Etablissements. Or, actuellement, chaque Délégué Régional SNBPE visite en moyenne 5 à 6 établissements ; la Commission Développement a donc demandé à chaque chacun d'entre eux de multiplier par deux le nombre d'établissements partenaires et suggère que les contenus des interventions qui seront faites, soient illustrés par des visites de sites industriels (unités de production de BPE ou cimenterie).

CAROLE DENEUVE RAPPORTE LES INFORMATIONS ÉCONOMIQUES DE L'UNICEM

La production de BPE et de granulats, bien que très faible en volume, semble se raffermir durant l'hiver tandis que, du côté du logement, les transactions dans le neuf et l'ancien se sont redressées courant 2014. En dépit de ces quelques signaux positifs, les indicateurs disponibles début 2015 confirment que l'activité tourne encore au ralenti. Des pesanteurs subsistent sur le marché des matériaux qui pâtit notamment d'une conjoncture dégradée dans les travaux publics.

Comme on pouvait s'y attendre, les données de production de ce début d'année sont plutôt décevantes au regard de 2014 : selon les premiers résultats de l'enquête rapide, les livraisons de granulats auraient enregistré un repli de - 4,4 % par rapport à janvier 2014 et la production de BPE se serait contractée de - 7,4 %. Toutefois, la comparaison sur un an pâtit d'un effet de base négatif, le début de l'année dernière ayant « bénéficié » d'un hiver clément et de l'impact stimulant de l'approche des élections municipales. Les variations au mois le mois traduisent pour leur part une conjoncture un peu moins sombre.

La production de BPE de janvier a légèrement crû (+ 1,1 %) de même que celle des trois derniers mois (+ 0,9 %). Au regard de la même période de 2014, elle demeure encore 8,5 % en deçà des volumes livrés.

De son côté, l'indicateur matériaux, encore provisoire car incomplet, traduit lui aussi un début d'année en repli par rapport à 2014, année au cours de laquelle le marché des matériaux aura subi une contraction de son activité de l'ordre de - 5,4 %. Pour le mois de janvier, l'indicateur affiche un repli de -7,1 % sur un an.

Bâtiment : des signaux contrastés

En janvier, l'indicateur du climat des affaires dans l'enquête INSEE auprès des professionnels du bâtiment est resté mal orienté. Le repli graduel des carnets de commandes s'est poursuivi, notamment dans le secteur du second œuvre. Si l'opinion relative à l'activité passée dans le secteur du logement ou du non résidentiel s'est plutôt maintenue, les chefs d'entreprise ne s'attendent pas à un raffermissement de leur activité dans les prochains mois. Il est vrai que la conjoncture des mises en chantier est apparue déprimée en 2014. Toutefois, la révision des statistiques de construction de logements pourrait, selon les premières informations contenues dans le Compte du Logement 2013 publié par le SOeS, changer largement le diagnostic.

↗ Carole Deneuve

En effet, la prise en compte des nouvelles séries SITADEL en date réelle confirme bien un net repli du nombre de logements mis en chantier entre 2013 et 2014 (- 11,7 %) mais pour un niveau revu à la hausse de 345 000 unités (contre 297 532 selon les anciennes données). Cette révision sensible du nombre de logements commencés, qui concerne aussi les années antérieures, permet de rétablir une certaine cohérence avec les données d'autorisations. Selon le Compte du Logement, ces dernières (nettes des annulations) auraient cependant encore chuté en 2014, de - 8,4 % après une contraction de -14,6 % en 2013. La publication des séries révisées de mises en chantier fin février devrait permettre d'affiner le diagnostic et de comprendre ces ajustements.

Du côté de la construction de locaux, le tableau reste sombre, avec un repli de 8,8 % des surfaces mises en chantier en 2014, une tendance baissière qui s'est accentuée au quatrième trimestre (- 10,1 % par rapport à la même période de 2013). Les autorisations plongent davantage encore avec une contraction de - 12,5 % sur l'année et de - 18,1 % sur le dernier trimestre.

Pour autant, quelques signaux plus encourageants se doivent d'être soulignés. Les dernières données relatives à la commercialisation des logements neufs fournies par la Fédération des Promoteurs immobiliers signalent un rebond des ventes au quatrième trimestre, permettant ainsi de « sauver » l'année 2014.

Parmi les points encourageants, les promoteurs ont noté le retour des investisseurs sur le marché du locatif en fin d'année, sans doute en liaison avec les annonces du nouveau dispositif Pinel en septembre.

Au quatrième trimestre, ces derniers ont ainsi « capté » 50 % des 23 388 ventes de logement au détail et, au total sur l'année, les ventes aux investisseurs ont enregistré une progression de 11,6 % par rapport à 2013. S'il peut paraître encore prématuré de parler de réveil du marché immobilier, ces chiffres constituent néanmoins un signal encourageant corroboré par le raffermissement des ventes dans l'ancien qui ont progressé de + 2,1 % en 2014 après deux années de baisse.

Travaux publics : en attendant mieux

L'activité des travaux publics est apparue très déprimée fin 2014, avec un quatrième trimestre en forte chute, de - 9,9 % sur un an. Sur l'ensemble de l'année, les travaux réalisés auront affiché une baisse de - 3,9 % et les marchés conclus un recul de - 7,7 % ce qui ne constitue pas un bon signal pour l'activité des prochains mois. Quant à l'activité des travaux routiers, elle a plongé de - 9,5 % en euros constants sur l'ensemble de l'année 2014. Le repli « post électoral » de la commande publique conjugué à celui du secteur privé pèse sur les carnets des professionnels. Interrogés en janvier, ces derniers étaient certes un peu moins pessimistes sur leur activité passée et à venir mais les soldes d'opinion n'en demeurent pas moins à des niveaux historiquement bas.

A l'issue de ce point d'étape important et riche en contenu, le Président Plantier a donné rendez-vous aux participants au prochain Conseil d'Administration qui se tiendra le 18 juin dans le cadre des réunions statutaires de l'UNICEM. ■

Benoist Thomas
Secrétaire général SNBPE - SNPB

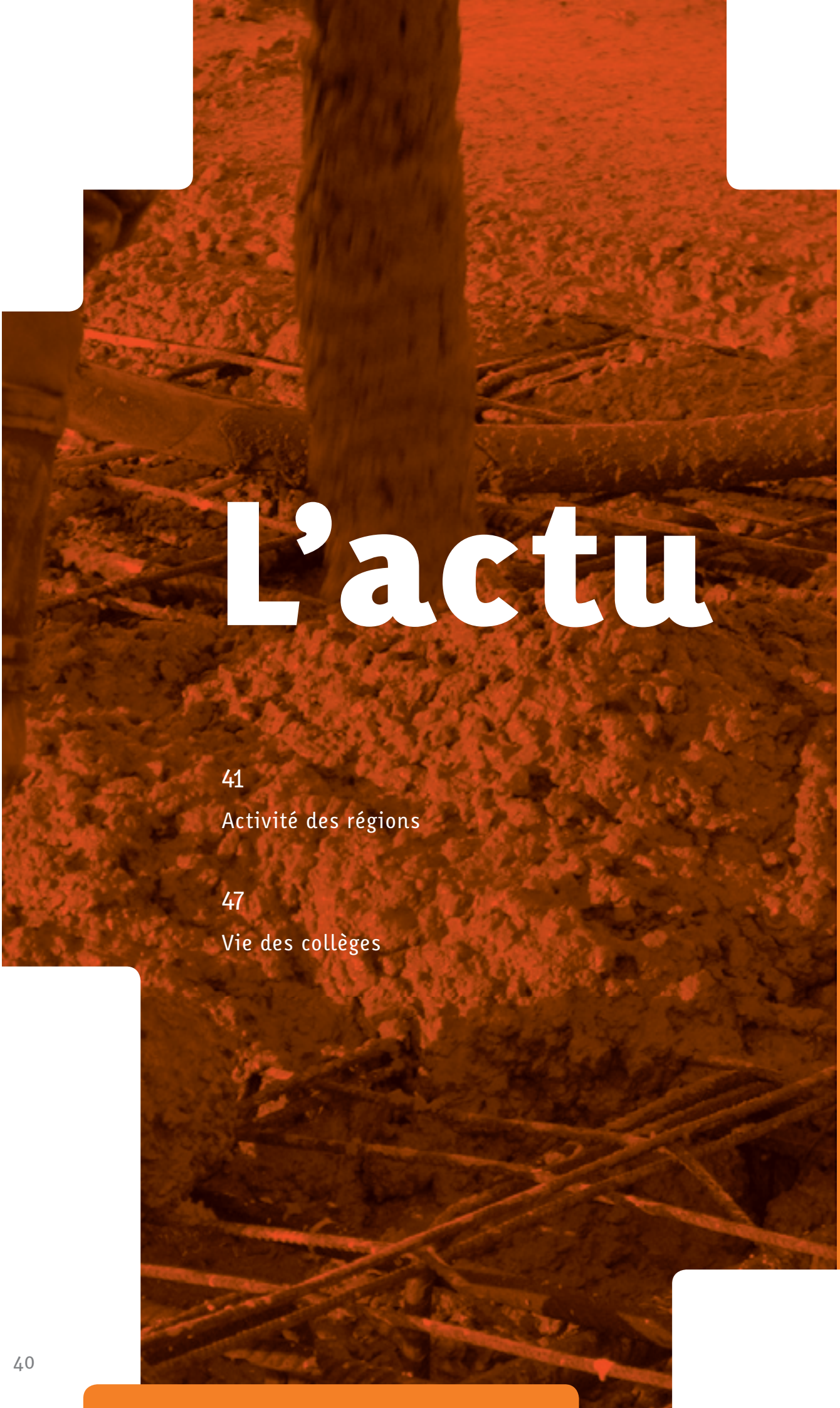

L'actu

41
Activité des régions

47
Vie des collèges

L'actu

Activité des régions

AQUITAINE

30 janvier 2015

Journée professionnelle Sud-Ouest 2015

Pour la seconde édition de la journée professionnelle du paysage, l'Union des entreprises du paysage a accueilli plus de 150 entrepreneurs, architectes et collectivités dans les salons du Palais Beaumont le 30 janvier à Pau.

Les Collèges BPE des régions Aquitaine et Midi-Pyrénées se sont investis afin de promouvoir le Béton Prêt à l'Emploi auprès des paysagistes et des collectivités.

Après une matinée d'échanges avec les nombreux visiteurs, nous avons animé une conférence sous la forme d'un atelier thématique visant à promouvoir le béton drainant.

Les organisateurs témoignent, « Exposants et visiteurs nous ont tous fait part de leur satisfaction quant à l'intérêt de cette manifestation qui permet sur une journée des échanges conviviaux et de qualité entre professionnels ».

Un grand merci aux adhérents régionaux du SNBPE et du SYNAD, pour leur participation active et massive à cette action régionale de promotion.

5 mars 2015

Le Syndicat National des Aménageurs Lotisseurs (SNAL) est l'unique organisation professionnelle représentant les entreprises privées d'aménagement et de lotissement. Il regroupe 300 sociétés, soit 80% de la profession. Il contribue chaque année à la production de plus de 25 000 logements. Réunissant des aménageurs, des lotisseurs, des promoteurs, des constructeurs, des banquiers, des assureurs, des bureaux d'ingénierie, des concessionnaires de réseaux, des fournisseurs d'énergie...

La filière BPE est partenaire du SNAL, ce qui ouvre une tribune de choix pour présenter notre campagne « Aménagement Durable des Territoires » aux acteurs de la construction.

A l'occasion de la réunion de chambre qui s'est déroulée le 5 mars dans les locaux du constructeur de maisons individuelles IGC en Gironde, les échanges avec les partenaires du SNAL Aquitaine avaient pour thèmes :

- la gestion de l'eau sur les unités de production de BPE.
- le béton, un matériau 100% recyclable.
- la mise en place de filières locales pour le recyclage du BPE.
- le béton drainant, au service de la voirie à faible trafic.
- les bétons décoratifs, des solutions esthétiques.

Les remerciements formulés par le SNAL Aquitaine nous encouragent à poursuivre ces échanges.

18 mars 2015

Fidèle à sa volonté de communiquer avec l'enseignement, le Collège BPE Aquitaine a décidé de participer à l'édition 2015 du forum « BATITAVI » organisé par l'IUT de Génie Civil, le mercredi 18 mars sur le campus universitaire de Bordeaux-Talence.

Cette journée d'échanges - étudiants/entreprises avait pour vocation de permettre à plus de 200 étudiants de découvrir le monde de l'entreprise et les métiers de la filière BPE en particulier.

Outre la promotion des métiers, le programme de ce forum offrait aux futurs diplômés, des conférences techniques, des tables rondes et une séance de « Job Dating » afin de permettre aux étudiants de ce mettre en situation d'entretien d'embauche.

Des remerciements formulés par l'équipe pédagogique de l'IUT GC de Bordeaux :

« Bonjour, toute l'équipe de BATITAVI se joint à moi pour vous adresser un grand merci à tous pour votre participation à la réussite du forum d'hier. Votre présence à tous nous a permis d'organiser un forum dans une ambiance conviviale, et de nombreux étudiants ont pu trouver des informations qui les aideront à composer leur avenir.

Encore merci d'être venus, nous espérons que cette rencontre a été à la hauteur de vos attentes, et que vous serez prêts à revenir l'an prochain, pour une nouvelle édition de notre forum annuel.

Encore merci ! Cordialement.

L'équipe BATITAVI. ».

L'actu

AUVERGNE

13 au 16 mars 2015

Le Collège BPE Auvergne présentait la campagne « Aménagement Durable des Territoires » lors de la 23e édition du Salon de l'Habitat du 13 au 16 mars 2015 sur les 16 000 m² de la Grande halle d'Auvergne à Clermont-Ferrand.
Une manifestation régionale grand public réunissant 300 exposants, des constructeurs affiliés à l'Union des Maisons Françaises et des acteurs régionaux du marché de l'amélioration de l'habitat et des aménagements extérieurs.
Attirant plus de 50 000 visiteurs, le Salon de l'Habitat 2015 a confirmé le dynamisme du marché régional des bétons décoratifs.
Le stand SNBPE arborait les couleurs et les messages de notre campagne « ADT » tels que :
Le béton, un matériau local, durable et recyclable, offre une multitude de solutions pour :
- ▸ Mieux Vivre,
- ▸ Mieux Circuler,
- ▸ Mieux Protéger la Planète.

Tout en s'inscrivant dans l'économie circulaire.
La filière BPE Auvergne a aussi profité de ces 4 jours pour promouvoir toute sa gamme de bétons désactivés, colorés, sablés, balayés et drainants.
Merci à Michel Pinel – Président du Collège BPE Auvergne et aux adhérents régionaux pour leur participation active.

Satisfecit à Gwana Marques – Assistante Nationale du SNBPE, qui a largement contribué à l'animation du stand et pour qui la technique du « béton désactivé » n'a plus de secret...

BRETAGNE

29 et 30 janvier 2015

Assemblée Générale UNEP Bretagne

L'UNEP Bretagne, Union Nationale des Entreprises du Paysage, a tenu son Assemblée Générale annuelle les 29 et 30 janvier à Pleumeur Bodou (22).

La météo pour le moins tumultueuse n'a en rien entamée l'engagement des 60 adhérents paysagistes de l'UNEP participant à ce rendez-vous.

Les échanges ont porté sur les solutions offertes par le béton en termes d'aménagements décoratifs. Les échanges ont également permis de rappeler certaines préconisations en termes de mise en œuvre (importance de la cure et non à l'ajout d'eau sur chantier).

La large gamme de possibilités esthétiques offertes par les traitements de surfaces des bétons et par les différentes teintes est jugée très attractive par les paysagistes présents sur ce salon.

Les paysagistes ont également été séduits par les bétons drainants et les réponses apportées vis-à-vis de la gestion des eaux. De plus, ce produit représente pour eux une forte différenciation au sein de leur profession... Ce qui est essentiel en ces périodes économiques complexes !

Dans la continuité de ces deux jours, il est prévu une intervention dédiée à la présentation de l'offre du BPE en termes d'aménagements décoratifs auprès des adhérents de l'UNEP Bretagne.

ILE-DE-FRANCE

6 mars 2015

Une présence renouvelée à l'Assemblée Générale de l'UNEP en Ile-de-France sur la péniche les Calanques à Boulogne-Billancourt.
Le SNBPE avait cette fois, choisi de présenter aux adhérents de l'UNEP les bétons drainants : ces bétons complètent parfaitement la famille des bétons d'aménagements décoratifs et intéressent particulièrement les professionnels du paysage. Ils ont des avantages techniques, la gestion de l'eau et des avantages esthétiques, la couleur.
Ce lieu a permis de réunir un maximum de professionnels pour une journée composée d'une réunion statutaire, d'une intervention de Philippe Bloch, conférencier-animateur qui a avec une pointe d'humour parfois acerbe remis les valeurs et les préjugés à leur place de nos activités professionnelles et d'une clôture en toute convivialité sur les bords de Seine et dans les jardins des serres du Jardin des Plantes.

L'actu

Forum BTP Egletons, remise des prix aux étudiants du lycée Pierre Caraminot

LANGUEDOC-ROUSSILLON

6 janvier 2015

Le 6 janvier à Perpignan, le 10 février à Narbonne et le 16 mars à Montpellier, le SNBPE est intervenu auprès des licences Professionnelles chef de chantier mises en place par les IUT des différentes villes et l'Institut de la Formation et de la Recherche du Bâtiment (antenne de la FFB régionale Languedoc-Roussillon). Chaque promotion comporte environ 25 futurs prescripteurs. Venant de toute la France, ils se destinent aussi bien aux Travaux Publics qu'au Bâtiment. A Narbonne, ils sont en outre spécialisés en « eco construction », et se sont montrés très attentifs aux notions d'économie circulaire et de mieux protéger la planète. Curieux de tout, les étudiants apprécient l'alternance de présentations normatives, techniques, la diffusion de films et les discussions auxquelles leur formateur référent participe activement. Le SNBPE intervient depuis maintenant 5 ans dans ces cycles, et prend part à l'élaboration du programme dès lors que le béton est concerné.
A noter que ces formations seront prochainement étendues à l'organisme de formation de la FRTP Languedoc-Roussillon.

LIMOUSIN

11 et 12 février 2015

XXIe édition du Forum BTP à Egletons (19).
L'association FEA (Formation-Egletons, l'Ambition), organisatrice de ce Forum Etudiants-Entreprises a pour mission de fédérer les activités des 9 centres présents sur la ville afin de promouvoir leur complémentarité en matière de formation dans les Travaux Publics et le Génie Civil. Cette fidélité démontre encore une fois le rayonnement des formations du BTP de cette ville, petite par sa taille mais indéniablement reconnue par la profession et qui bénéficie d'une forte attractivité régionale, nationale et internationale.
Le pôle d'Egletons offre un éventail sans équivalent de formations qualifiantes ou diplômantes, du niveau V jusqu'au niveau I, tant en formation initiale qu'en formation continue en proposant des passerelles entre diplômes et établissements ainsi que de réels parcours de formation personnalisés dont certaines spécialisations restent uniques en France.

Pour les entreprises, le pôle d'Egletons constitue la garantie d'une formation de qualité répondant à leurs attentes. Les formations initiales généralistes sont complétées par des formations professionnalisantes. La ville d'Egletons peut ainsi être considérée comme un véritable Label de la formation dans les domaines des Travaux Publics et du Génie Civil et structuré comme un véritable campus des métiers du Génie Civil.

Pour cette édition 2015, l'UNICEM Limousin était entourée des branches Formation, Béton et Pompage.
A cette occasion, le SNBPE et CIMbéton avaient organisé un concours ayant pour thème, « la mise en œuvre des bétons » ceci auprès des étudiants Techniciens Supérieurs Travaux Publics du Lycée Pierre Caraminot à Egletons. Toutes et tous avaient rendez-vous sur le stand de la filière Béton pour une remise des prix qui fut animée et conviviale...
Félicitations aux 9 lauréats et à leurs professeurs pour la qualité de leurs travaux.
Notre participation à ce forum Etudiants – Entreprises est une formidable occasion de promouvoir les métiers de notre filière auprès des jeunes en formation.
Merci aux adhérents régionaux pour leur participation active durant ces deux journées.

Les Etudiants en classe de BTS Travaux Publics 2e année du lycée Pierre Caraminot à EGLETONS qui ont reçu un prix pour leurs travaux lors du forum BTP à Egletons, le 20 février 2015 témoignent.
Groupe Quentin Mazin - Adrien Leonard - Maxime Lebrun :
"Le forum BTP d'Egletons connaît toujours un grand succès auprès des étudiants qui recherchent un stage ou un futur emploi. L'édition 2015 nous a permis d'être primés par le SNBPE, L'UNICEM et CIMbéton pour le travail de recherche et la rédaction d'un rapport sur le thème"la mise en œuvre des bétons". Les recherches que nous avons menées ont amélioré nos connaissances techniques sur les formulations, les procédés et les matériels. Il est toujours enrichissant d'avoir des relations directes avec les représentants de la profession. La convivialité et l'accueil sur votre stand ont été particulièrement appréciés."

Groupe Bunyamin GOMEC - Jordan Mulumba - Ahmet Yildirim :
"Nous adressons un grand merci aux généreux donateurs pour la remise des prix lors du forum BTP 2015 d'Egletons. L'intérêt que vous portez aux étudiants de notre établissement témoignent de la qualité des formations qui y sont dispensées. Les échanges Ecole - Entreprises initiés par nos professeurs sont toujours riches d'enseignements."

Sébastien Boix :
"Le forum BTP d'Egletons est très intéressant car c'est l'occasion de rencontrer beaucoup d'entreprises du secteur des Travaux Publics. Elles sont à notre écoute. Il s'agit là d'une opportunité à saisir pour nous permettre de trouver un emploi, ou bien poursuivre nos études en licence professionnelle."

MIDI-PYRÉNÉES

9 décembre 2014

Béton et performances
Le 9 décembre, l'Institut National des Sciences Appliquées accueillait la 7e et dernière étape du tour de France d'une conférence ayant pour thème « Approche performantielle et évolutions normatives ».
« Concevoir, construire et gérer des structures durables en béton » s'inscrivant dans le cadre d'un partenariat COTITA sud-ouest – CEREMA, cette journée a permis aux intervenants de s'exprimer sur les sujets suivants :

- Intérêts et enjeux de l'approche performantielle – Pierre Paillusseau- CEREMA
- Mécanisme de dégradation des ouvrages en béton, principales agressions et attaques des bétons – Sandrine Marnac - CEREMA
- Evolutions normatives
  - Durée d'utilisation des ouvrages et classes d'expositions des bétons – Patrick Guiraud CIMbéton
  - Evolutions des normes constituants du béton et nouvelle norme NF EN 206/CN – Jean-Marc Potier - SNBPE
  - Normes de dimensionnement : les Eurocodes béton - Pierre Paillusseau - CEREMA
  - Enrobage des armatures – Jean-Pierre Breton- CEREMA
  - Normes d'exécution des ouvrages en béton : NF EN 13670 et révision du fascicule 65 du CCTG – Eric Ollinger- CEREMA
- Approche performantielle
  - L'approche prescriptive et performantielle dans le contexte normatif actuel – Jean-Marc Potier - SNBPE
  - L'approche performantielle fondée sur les indicateurs de durabilité – Bruno Godart - IFSTTAR
  - Démarche générale et limites – Présentation du guide LCPC- Bruno Godart - IFSTTAR
  - Indicateurs de durabilité : essais de seuils – Myriam Carcasses – LMDC Univ Toulouse
  - L'approche performantielle dans le fascicule 65 des CCTG- Eric Ollinger- CEREMA
  - Retour d'expérience du viaduc de Volesvre- Christophe Aubagnac - CEREMA
  - Evaluation de la durée de vie résiduelle d'un ouvrage en service - Christophe Aubagnac - CEREMA
- Perspective de développement de l'approche performantielle - Bruno Godart - IFSTTAR

L'édition Toulousaine a réuni un public composé d'une centaine d'experts venant du groupe « Ouvrages d'art et bâtiment » de la direction territoriale sud-ouest de la CEREMA, d'étudiants, des directions infrastructures de nombreux Conseils Généraux, de techniciens des collectivités locales, d'entreprises et des producteurs régionaux de Ciments et BPE.
Aux côtés de CIMbéton et de l'Association Française de Génie civil, le Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi a été partenaire durant ces deux années d'échanges scientifiques entre experts de l'hexagone.

14 janvier 2015

Un outil au service de la pédagogie...
Le Programme Pédagogique National propose un Diplôme Universitaire de Technologie : Génie Civil – Construction Durable.

Les objectifs de la formation
« Le DUT Génie Civil - Construction Durable a pour objectif de former en quatre semestres des techniciens supérieurs dotés de fortes compétences technologiques, mais également familiers des aspects non technologiques de la profession, comme la gestion de projets. Ils sont destinés à exercer indifféremment au niveau de la maîtrise d'ouvrage (programmation des travaux), de la maîtrise d'œuvre (bureaux d'études) ou des travaux (entreprises de construction). Leurs compétences couvrent l'ensemble des techniques de construction, des fondations aux structures jusqu'aux équipements techniques, de la stabilité des constructions

aux questions de confort thermique, acoustique et visuel, du choix des matériaux à la définition des techniques de construction, du terrassement aux aménagements routiers ou aux ouvrages d'art. Ces techniciens supérieurs n'ont pas pour mission de faire le travail des ingénieurs dont ils sont souvent sous la responsabilité, mais ils doivent être en mesure d'en comprendre le sens et les finalités. La formation se déroule dans un environnement universitaire, avec un socle scientifique et général couvrant un spectre disciplinaire large, qui permet d'appréhender les projets en tenant compte du contexte général dans lequel ils s'inscrivent. Elle aborde les fondamentaux du BTP et n'a pas vocation à spécialiser les étudiants dans un domaine particulier. Elle permet aux étudiants d'acquérir un ensemble de connaissances opérationnelles pour tous les problèmes d'un programme de travaux depuis la conception des ouvrages jusqu'à leur réalisation sur chantier. Les techniciens supérieurs ainsi formés peuvent être immédiatement opérationnels dans les entreprises de BTP, les bureaux d'études ou de méthodes, les laboratoires, les collectivités territoriales ou les entreprises de service. Selon leur projet professionnel et leurs aptitudes, les étudiants en génie civil pourront suivre une formation complémentaire, notamment en licence professionnelle. La formation vise à donner aux étudiants les connaissances et les aptitudes nécessaires pour répondre aux défis du développement durable et à l'évolution rapide des métiers dans le très vaste domaine de la construction. Elle vise aussi à développer les aptitudes nécessaires au technicien supérieur dans son milieu de travail comme l'ouverture à la communication, l'animation ou la direction d'une équipe. Enfin, le programme prévoit que le technicien supérieur en Génie Civil - Construction Durable devra être capable de percevoir les enjeux humains, sociaux, économiques et juridiques de la santé et sécurité au travail, de l'intégrer dans la gestion de ses activités et la conduite de ses projets ainsi que de contribuer à son management dans l'entreprise. » - http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Parmi les thèmes de cette formation universitaire figurent les notions générales d'analyse du cycle de vie et les fiches de déclarations environnementales et sanitaires.

Donc, consécutivement à ses échanges avec l'équipe pédagogique de l'IUT de Génie Civil de Toulouse, Christophe Delhaye – délégué régional SNBPE Sud-ouest a animé le 14 janvier 2015 une présentation de la calculette environnementale « BET*ie* ». Une action devant permettre aux enseignants de s'approprier cet outil et d'intégrer son utilisation dans une séance de Travaux Dirigés destinée aux étudiants **Génie Civil – Construction Durable.**

PACA

19 et 20 mars 2015

Les 19 et 20 mars, Le SNBPE était présent aux côtés de la FFB au salon BATIMED à Marseille.

Si la fréquentation du salon n'a pas été très importante, les deux jours ont permis de nouer des liens avec l'école d'architecture de Marseille et de renforcer les relations avec la Fédération du bâtiment des Bouches-du-Rhône. Les deux filières régionales se sont retrouvées sur le stand SNBPE, avec de droite

à gauche Magali Savouré (responsable communication FFB), Jose Lopez Del Hoyo (Cemex bétons bouches du Rhône), Philippe Meiffrein (directeur FFB 13), Marie-Thérèse Aubrieux Gontero (présidente UNICEM Paca-Corse) et Nicolas Luttringer (SNBPE Sud-Est).

Le stand a également hébergé du « tutorat » à l'attention d'étudiants en licence professionnelle bâtiment, devant rendre un devoir sur la prise en compte de l'environnement par la filière construction....

25 et 26 mars 2015

Aménagement Durable des Territoires : les 25 et 26 mars, le SNBPE a animé aux côtés de CIMbéton, un stand à l'occasion des 8e rencontres des activités portuaires et du développement durable à Nice (06).

Le congrès a été un lieu d'échange privilégié avec les acteurs publics et privés de la construction d'ouvrages maritimes.

Enrochements, quais, récifs artificiels, respect de la biodiversité : autant de thèmes et de messages portés par la profession pendant deux jours.

De nombreux contacts ont été pris avec le conseil général et la Métropole Nice Côte-d'Azur.

PAYS-DE-LA-LOIRE

17 décembre 2014

Le 17 décembre, les 35 étudiants de BTS Génie Civil (1ère année) du lycée Livet de Nantes ont participé à une après-midi d'information dédiées à la présentation du matériau béton. Cette action s'inscrit dans le partenariat signé en 2013 entre le SNBPE et le lycée Livet.

Durant cette session, les principaux aspects techniques et normatifs du béton et du ciment ont été présentés. Puis, les principales préconisations de mise en œuvre ont été détaillées (cure, refus des ajouts d'eau, vibration, etc.). Cela a également permis de présenter les atouts des solutions de pompage du béton, au regard notamment de l'utilisation de BAP.

L'exposé est également revenu sur la vaste gamme de l'offre du BPE tant dans le domaine du bâtiment que du génie civil et de la voirie. Les dernières innovations (BHP, BFUP) ont également retenu l'attention des étudiants, découvrant la technicité de notre matériau.

Ce partenariat est donc toujours bien suivi et donnera lieu à d'autres sessions d'information (notamment avec les BTS Génie Civil de 2e année). De plus, les futurs sessions d'informations prévues pour la parution de la NF EN 206/CN sont également très attendues par les enseignants.

23 février 2015

Soirée technique CAPEB Vendée

Afin de répondre à sa mission de conseil technique auprès de ses adhérents, la CAPEB Vendée a convié le SNBPE et CIMbéton à une soirée dédiée aux ciments et aux bétons.

Les interventions ont été assurées par Philippe Patillot, représentant de l'industrie cimentière, et par Olivier Stéphan, délégué régional SNBPE. Les exposés ont présenté la large gamme de ciments et de bétons destinés aux usages de maçonnerie.

Le SNBPE y a présenté les aspects techniques des différentes solutions techniques offertes par le BPE (à travers notamment des exemples de désignations normalisés de bétons) et la prescription des classes d'exposition adaptées.

Les échanges furent également nombreux entre les artisans et les producteurs de BPE représentés. Cela a conduit à aborder les sujets de mise en œuvre avec un point particulier sur la nécessité de la cure, sur l'interdiction des ajouts d'eau sur chantier et sur l'adaptation du coulage aux conditions climatiques. Les BAP et le pompage ont également été présentés en tant que solutions pouvant répondre, notamment, à la problématique de pénibilité sur les chantiers.

POITOU-CHARENTES

12 mars 2015

Dans le cadre du nouveau diplôme « Construction durable » de l'IUT de La Rochelle, le SNBPE et CIMbéton sont intervenus auprès des 85 étudiants pour y présenter les réponses apportées par la filière béton en termes d'économie circulaire et de développement durable. Cette session d'information a ainsi permis de présenter la manière dont notre filière s'inscrit dans une logique d'économie circulaire (intégration à la vie économique locale, économie des ressources naturelles, valorisation/recyclage, etc.).

Au programme : filière béton & économie circulaire, ACV et atouts des solutions constructives béton.

Par la suite, il a été présenté les atouts du BPE vis-à-vis des attentes des maîtres d'ouvrages et des prescripteurs, notamment pour le secteur du bâtiment (sur la base des arguments développés par le guide pratique SNBPE).

Sur le sujet du développement durable, Patrick Guiraud (CIMbéton) a partagé la démarche pour établir l'ACV d'un pont puis cette intervention s'est terminée avec une démonstration de l'outil BET*ie* du SNBPE permettant de générer les FDE&S des bétons.

Cette action fut également l'occasion de mieux faire connaître la récente médiathèque du SNBPE, regroupant l'ensemble de nos publications et supports d'interventions.

Suite à l'intérêt suscité par cette intervention, il est d'ores et déjà prévu, en 2016, de renouveler notre participation et de créer des modules de formations pour l'utilisation de BET*ie*.

Designations

Au Comité Directeur

Didier Petetin appelé à de nouvelles fonctions dans le Groupe Vicat, où il devient Directeur général délégué pour la France, est amené à remettre son mandat au Comité Directeur où il sera remplacé par **Laurent Morniroli** qui a pris au premier janvier la direction de Bétons Vicat. En remettant son mandat, Didier Petetin a tenu à remercier ses collègues pour la qualité des travaux menés au Comité Directeur et les Collaborateurs du syndicat pour leur contribution des dossiers suivis tant au niveau national que régional.

En région

CENTRE

Lors de sa réunion du 25 mars dernier, **Alan Etrillard** (Directeur d'Agence CEMEX Bétons Centre & Ouest - Agence Auvergne Bourgogne) a été portée à la présidence du Collège SNBPE de la région Centre ; il succède ainsi à Bruno Cloirec appelé à de nouvelles fonctions au sein de CEMEX. Ingénieur Génie Civil, Alan Etrillard a effectué depuis 1998, son parcours professionnel au sein de RMC puis CEMEX. Lors de ses premières fonctions au marketing BPE de RMC, il a participé aux travaux de la Commission Développement. Alan Etrillard a par la suite rejoint les entités régionales avec des fonctions commerciales puis la direction de l'agence Auvergne qu'il occupe actuellement.

ILE DE FRANCE

Lors de leur réunion du 6 mars 2015, les producteurs de BPE de la région Ile-de-France, ont élu à l'unanimité **Jean-Paul Lucas** (Unibéton) à la présidence de leur collège en remplacement de Thomas Watrin.
Jean-Paul Lucas qui a exercé de nombreuses fonctions syndicales au SNBPE dont il a été membre de la Commission Technique et Président du Collège Pays de la Loire, a précisé vouloir poursuivre les travaux engagés sous la présidence de son prédécesseur et vouloir mettre l'accent sur la représentation du BPE vis-à-vis des parties prenantes. Il a également indiqué être très attaché aux rencontres inter collèges dont il compte bien prendre l'initiative avec la Normandie, le Nord et la Picardie dans les tous prochains mois.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Un nouveau président de collège béton prêt-à-l'emploi. **Philippe Chaize** vient d'être élu à la présidence du collège béton prêt-à-l'emploi (BPE) de la région Languedoc-Roussillon. Il terminera le mandat laissé vacant par Philippe Labbé, parti exercer de nouvelles responsabilités au sein d'Unibéton. Agé de 54 ans et titulaire d'un DUT Génie civil, Philippe Chaize a débuté sa carrière professionnelle au Centre d'Etudes et de Recherche de l'industrie du Béton (CERIB). En 1989, il a intégré l'entreprise Unimix (devenue par la suite Unibéton, entreprise du Groupe Italcementi) à Niort pour gérer deux unités de production de béton prêt-à-l'emploi ainsi que la construction du pont sur la Charente à Rochefort (Charente-Maritime). Par la suite, il a rejoint le siège de l'agence à Tours (Indre-et-Loire), en tant que responsable d'exploitation. Après avoir occupé plusieurs responsabilités au sein d'Unibéton, Philippe Chaize a pris en 2000 la direction d'exploitation de la région Méditerranée avant d'être nommé directeur régional en novembre 2014. Dans le cadre de son mandat, Philippe Chaize souhaite poursuivre les actions régionales lancées par son prédécesseur en faveur de la promotion de la filière béton en Languedoc-Roussillon. Il prolongera également les actions initiées depuis plusieurs années en vue de fédérer le collège BPE Languedoc-Roussillon.

SNPB

SYNDICAT NATIONAL DU POMPAGE DU BÉTON

Pompage du béton

50
Pompage et formation

52
Le Conseil d'Administration du SNPB

De nouvelles adhésions au SNPB

Réuni en Conseil d'Administration le 18 mars, le SNPB a examiné les demandes d'adhésion reçues en région et validé en Ile-de-France celle de l'entreprise XL Transport à Cergy, en Lorraine celle de l'entreprise Lambert.

Le Conseil d'Administration accueille bien volontiers ces nouveaux adhérents et les encourage vivement à participer à la vie syndicale, notamment en assistant aux réunions de collèges. ■

RÉUNION DU 18 MARS 2015

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SNPB PARTICIPE AU COMITÉ DIRECTEUR ÉLARGI AUX PRÉSIDENTS DE COLLÈGES DU SNBPE

Comme chaque année, le Conseil d'Administration du SNPB participe au Comité Directeur élargi aux Présidents de Collèges du SNBPE, moment privilégié de partage de retours d'expérience entre les deux professions, mais aussi d'annonces stratégiques.

DES RETOURS D'EXPÉRIENCES INSTRUCTIFS

Michel Sollier et Jean-Paul Bontron respectivement Présidents des Collèges Rhône-Alpes et Est attirent l'attention sur le fait qu'il faut être attentif à ce que les câbles électriques soient mis à la terre même après coupure du réseau par ERDF afin d'éviter un amorçage avec le courant résiduel lors du déploiement des flèches de pompes à béton et ce après qu'un incident ait été évité sur un chantier. Le SNPB fera une information auprès d'ERDF de même qu'auprès des adhérents du SNBPE et SNPB.

UNE NOUVELLE STRATÉGIE DE COMMUNICATION ET DE DÉVELOPPEMENT MISE EN ŒUVRE

Outre le choix d'une charte graphique et d'un nouveau logo, **Jean-Marie Modica, Président de la Commission Promotion présente les documents élaborés dans le cadre de la campagne de promotion en cours d'élaboration.**

↖ Jean-Marie Modica

Pierre angulaire des actions à venir, le premier guide de prescription de la profession. Ce guide porte sur les solutions de pompage pour l'ensemble des ouvrages concernés et s'adressera aux prescripteurs mais également aux commerciaux et aux opérateurs d'unités de production de BPE.

Afin de faire connaître ce document, il sera essentiel de le présenter à l'occasion, par exemple, de réunions intercollèges SNBPE/SNPB, auxquelles les commerciaux du BPE seront conviés, le SNPB comptant alors sur une forte participation.

Ce guide insiste sur **les atouts du pompage** qui sont multiples et concernent à la fois les aspects sociétaux et les engagements pour la qualité du béton mis en œuvre en respectant les bonnes pratiques qui permettent d'assurer la sécurité du personnel et en prenant en compte des enjeux et des nouveaux défis urbains des chantiers.

Il met aussi en avant les atouts de la filière BPE / pompage ce qui met en cohérence les moyens de mise en œuvre du béton et les caractéristiques du produit par l'adéquation entre la rotation des camions malaxeurs et le débit du pompage. Mais le pompage est aussi une technique industrielle et moderne qui respecte le cadençage et s'adapte parfaitement au rythme et à la configuration des différents chantiers et offre un ensemble de la prestation suivie pour le client par un interlocuteur unique.

Après avoir rappelé les apports du SNPB et fait un focus sur la norme NF EN 12001 (Machine pour le transport, la projection et la distribution de béton et mortier par tuyauterie) et la certification de compétences « *Formateur des techniciens de pompes à béton* » délivrée par le guide s'attache à définir des **prescriptions techniques du pompage par typologie de mises en œuvre** et ce par typologie d'ouvrages :

- Fondations : profonde, semelles, superficielle, radier, etc.
- Elévations : voiles, murs banchés, etc.
- Bétons horizontaux : planchers, dalles, dallages, chapes, etc.
- Voirie : désactivé, maigre, remblai, coloré, etc.
- Ouvrages d'art : piles et tabliers de ponts, usines de méthanisation, éoliennes, ouvrages liés à la biodiversité, etc.

Les Recommandations générales portant notamment sur l'interdiction de équipement métallique de type S ou embout de fixation, à l'extrémité d'un flexible d'épandage d'une pompe ne sont pas oubliées et celle d'utiliser le formulaire intitulé « Allo commande » qui reprend les informations essentielles à recueillir pour un bon déroulement de la prestation suggérée.

- Importance de la visite du chantier en amont du coulage,
- Prévoir le positionnement de la pompe (stabilité du terrain),
- Lien de consultation de la DICT : www.réseaux-et-canalisations.gouv.fr,
- Prévoir une autorisation de stationnement et une signalisation en cas d'emprise sur la voie publique,
- Prévoir le balisage ou une zone de sécurité, lors de l'amorçage et du lavage et en cas de bouchon sous la flèche de la pompe,
- Prévoir une zone de lavage sur le chantier à chaque fois que possible.

En conclusion, le guide rappelle que le pompage du béton propose des services pour la manutention du béton sur chantier et que cette offre est basée sur une flotte de matériels, notamment des camions pompes, et constitue une alternative aux moyens de manutention dont l'entreprise de gros oeuvre peut disposer directement, à savoir les grues.

Afin de faire valoir la pertinence de ses offres, le SNPB a demandé à un bureau d'étude indépendant d'analyser les données quantitatives et qualitatives sur la valorisation économique du pompage pour la construction de logements collectifs et de maisons individuelles.

Trois types d'ouvrages ont été étudiés : un petit collectif en R+2, un chantier de logements collectifs de taille moyenne (70 logements en R+5) et une maison individuelle de type maison Mozart.

Dans le cas d'un petit collectif en R+2, le pompage du béton permet un gain notable sur le délai total du gros œuvre : 18% pour du tout coulé à la pompe et 9 % pour le pompage uniquement des bétons de dalles.

↖ Antonio Agostinho, Alain Plantier, Benoist Thomas et Nicolas Luttringer

Pour un chantier R+5 de logements collectifs de taille moyenne (70 logements), le pompage du béton permet un gain sur le délai total du gros œuvre : 18 % pour du tout coulé à la pompe et 10 % pour le pompage uniquement des bétons de dalles.

En ce qui concerne la maison individuelle, il est important d'analyser la typologie du chantier, le pompage du béton se révélant une solution à privilégier dès lors que le chantier présente :

- Des maisons individuelles groupées sur de petits terrains,
- Une maison individuelle en R+1 ou plus,
- Un projet avec un accès difficile.

D'une manière générale, les chantiers de maisons individuelles ne mobilisant que rarement une grue et celle-ci ne servant presque jamais au coulage du béton, le pompage du béton trouve alors toute son utilité.

En conclusion, le pompage du béton offre un atout supplémentaire, en particulier dans 3 situations :

1. L'optimisation économique, une entreprise soucieuse des problématiques d'organisation de ses chantiers verra un intérêt au pompage. Généralement les équipes sont organisées avec trois personnes. Un coulage de dalle ou de fondations ne nécessiterait que deux personnes avec une pompe contre trois sans pompe.

Si l'on considère un coût journalier moyen de 300 euros par personne pour l'entreprise de gros œuvre, le pompage est compétitif.

Cela s'explique par le fait qu'une entreprise de 5 à 10 personnes qui traite simultanément 3 à 4 chantiers avec des équipes de trois personnes pourrait traiter un chantier supplémentaire si elle réalisait l'économie d'une personne lors des coulages de fondations et de dalles/dallages.

2. L'organisation optimale des chantiers : la tendance pour de nombreuses communes étant de promouvoir le logement collectif ou la maison individuelle groupée par souci d'uniformisation du rendu architectural et de rationalisation de la gestion des réseaux, ceci conduit à délivrer des permis d'aménagement pour des lots qui sont divisés en petits lots. La taille de terrain diminuant, les distances entre les constructions se réduisent et ne permettent pas un accès facile à la construction. Le pompage du béton permet de dépasser ces contraintes.

3. La gestion de la pénibilité par les entreprises trouvera une réponse avec l'usage du pompage du béton afin d'améliorer les conditions de mise en œuvre. La future application du compte pénibilité va impliquer certaines modifications des conditions de travail auxquelles le BTP ne fera pas exception.

A ces atouts, il convient d'ajouter celui de la modernité, le pompage du béton venant compléter les performances économiques et techniques des coffrages dits de nouvelle génération pour les dalles tout en permettant un gain de temps de réalisation du gros œuvre.

En effet, les gains de temps réalisés lors du montage et du démontage de ces coffrages, additionnés à ceux de la mise en œuvre du béton à la pompe, rendent cette solution dalle béton particulièrement compétitive et illustre le caractère moderne, performant et industriel du pompage du béton.

Dans les documents en cours de finalisation, à noter également **un formulaire Allo-commande,** document destiné à détailler les différents points à recueillir en amont de la prestation de pompage et une plaquette **institutionnelle** qui reprendra les thèmes de l'innovation et de la performance, de l'expertise de professionnels et des vraies valeurs ajoutées du pompage que sont un service accessible à la demande, un confort de la mise en œuvre du béton sur chantier, et un temps de mise en œuvre optimisé et une qualité intrinsèque du béton préservée. ■

◆ **Benoist Thomas**
Secrétaire général
SNPB

18 MARS 2015

POMPAGE ET FORMATION : AUTRE THÈME FORT DE LA RÉUNION

Séverine Micheau de l'AFNOR : après 5 ans de certification, bilan et perspectives !

En 2010, les premières récompenses, lors du lancement officiel de la certification par le SNPB et AFNOR certification le 14 avril 2010, 38 certifiés recevaient officiellement leur certificat.

La volonté d'assurer un accompagnement des techniciens par une personne compétente (bonnes pratiques professionnelles, bonne utilisation du matériel, techniques du pompage...), de réduire les accidents mortels liés à des risques électriques et d'aider les techniciens à anticiper les situations à risque dans le but de prévenir les accidents/incidents avait conduit à créer cette certification.

La finalité de l'évaluation initiale portait sur l'évaluation du niveau des formateurs tant au niveau des compétences techniques (le matériel, les équipements, le chantier et son environnement, la pompabilité du béton), que celles liées à la prévention des risques électriques (évaluation des risques en amont du pompage, anticipation des situations à risque, prévention des risques durant l'opération du pompage), à la sécurité (sur la route, sur le chantier, durant le pompage, après le pompage) ou encore que les compétences pédagogiques (techniques d'animation, d'accompagnement et de suivi des techniciens et capacité à évaluer les compétences des techniciens accompagnés.

↖ Séverine Micheau

Pour ce faire avait été mis en place un QCM de 100 questions auquel 70% de bonnes réponses étaient requises avec pour objectifs de continuer à sensibiliser les entreprises du pompage en diffusant les bonnes pratiques professionnelles par l'intermédiaire des formateurs.

A mi-parcours un point d'étape avec le maintien de la certification au travers d'un bilan des accidents/incidents pour aider les formateurs à sensibiliser et amener les entreprises à anticiper les risques et un bilan des actions de formation réalisées via un état des lieux des formations dispensées, évaluation des acquis par le formateur et le cas échéant actions préconisées pour les techniciens, l'objectif étant d'instaurer des rituels formation au sein des entreprises.

A 3 ans les premiers renouvellements par la mise en situation a partir d'un cas réel donnant matière à l'évaluation de la capacité d'analyse du formateur en situation à risque, par un examinateur au travers d'une situation issue du terrain, puis à un bilan des accidents / incidents pour aider les formateurs à sensibiliser et amener les entreprises à anticiper les risques et ce afin de continuer à mobiliser les techniciens et les dirigeants des entreprises.

Après 5 ans de certification, le nombre de formateurs certifiés est de 67 formateurs certifiés au 17/03/2015 et le taux de réussite aux évaluations de 97 % en certification initiale et 100 % en renouvellement.

Le déploiement du dispositif de formation affiche près de 1500 techniciens de pompe à béton formés par les certifiés, 800 par des formateurs internes et 700 par CEFICEM.

2016, sera l'année du second renouvellement et pour se faire, le thème retenu sera l'anticipation des situations à risque.

Les modalités d'évaluation passeront par la présentation d'une situation à risque et l'évaluation par l'examinateur de la capacité à réagir face à la situation donnée, les thèmes abordés portant sur la mauvaise stabilisation de la machine, le fouettements, les risques électriques, le risque de bouchons, les risques pendant les manœuvres lors de la livraison du béton, la défaillance matériel, la projection de

↖ Fernand Laborde

béton, le nettoyage (passage de la balle et nettoyage de la trémie), le repli de la flèche, manipulation de charges, la chute liées aux déplacement sur le chantier, et les mesures de prévention lors d'accident (pour éviter le sur-accident).

L'objectif poursuivi est la mise en place au sein des entreprises de méthodes pour anticiper les situations à risque et vérifier les bonnes pratiques en matière de questionnement, d'actions et d'évolutions.

FERNAND LABORDE DE CEFICEM : LE BILAN DES ACTIONS DE FORMATION

A la base, un référentiel commun aux formateurs CEFICEM et aux formateurs d'entreprises, élaboré avec le SNPB et mis en œuvre depuis 2008 qui a permis de former 712 stagiaires par CEFICEM et 800 par les formateurs d'entreprises ; révisé régulièrement, il intègre les évolutions en matière de sécurité et les recommandations professionnelles.

Les grands thèmes de la formation portent sur la sécurisation du véhicule et de ses équipements, la sécurisation du chantier et la réalisation en sécurité des opérations de pompage.

La sécurisation du véhicule et de ses équipements intègre bien évidemment la préparation et contrôle du véhicule, des matériels et équipements et la conduite sur route vers le chantier, la sécurisation du chantier, sécurisation préalable au chantier et celle du chantier par le conducteur et la réalisation en sécurité des opérations de pompage, l'implantation de la pompe, le pompage du béton et la fin de chantier. ■

Vient de paraître

Trois nouvelles publications de la collection Solutions Béton, désormais à retrouver sur le site www.snbpe.org dans la médiathèque à la rubrique « Mieux protéger la planète ».

Guide technique Carrefours giratoires en béton- IDRRIM

La France est sans doute le pays européen qui compte le plus de giratoires. Si la plupart a une structure classique à base de matériaux bitumineux, il est possible et parfois recommandé de réaliser ces giratoires avec une chaussée en béton. Ce document a pour vocation d'aider le maître d'ouvrage, le concepteur et les entreprises d'une part à choisir la structure de chaussée béton la mieux adaptée au regard des contraintes et des exigences à prendre en compte pendant les phases de réalisation, d'exploitation et de fin de vie, et d'autre part à adopter les bonnes règles pour une meilleure réalisation d'un giratoire comportant une chaussée en béton. Le guide est une monographie complète sur la technique des giratoires en béton et traite de tous les aspects techniques tels que : règles de conception et dimensionnement, dispositions constructives, entretien et réfection, et aspects environnementaux. Ce guide est téléchargeable dans la médiathèque du SNBPE en suivant le lien http://mediatheque.snbpe.org/mieux_circuler/l___amelioration_de_la_securite_sur_la_route

R475

Le SNBPE a pris l'initiative auprès de la CNAM TS afin que soit rédigée une recommandation de prévention des risques lies aux interventions a l'intérieur d'une toupie d'un camion-toupie transportant le béton prêt à l'emploi. Intervenir à l'intérieur de la toupie d'un camion toupie transportant du béton prêt à l'emploi (BPE) expose les salariés à des risques d'accidents graves et mortels, notamment par le fait : ▸ de l'accès dans la toupie par le trou d'homme ou par le cône de chargement, ▸ des interventions à l'intérieur de la toupie : inspection, retrait de béton durci, entretien /maintenance (soudage, meulage,...), ▸ de la rotation possible de la toupie pendant ces opérations. Il convient de noter que cette recommandation R475 reprend les thèmes développés dans la recommandation que le SNBPE et le SNPB avaient mise à la disposition de leurs adhérents en novembre 2011. La recommandation R475 est en ligne dans les espaces adhérents des sites www.snbpe.org et www.snpb.org ou vous pourrez le télécharger en utilisant votre identifiant et votre mot de passe.

Les aciers plats (Eco-Steel®), pour des ouvrages à plus faibles impacts environnementaux

Pourquoi ne pas utiliser des aciers plats ? Quels pourraient être les avantages et les inconvénients des aciers plats ? Pourquoi ne pas disposer de verrous pour aussi améliorer l'adhérence ? Pourquoi ne pas réaliser les verrous avec des pas variables pour forcer les fissures à se produire selon un pas donné ? Autant de questions que s'est posées Marcel Matière, « le perpétuel innovateur ». Résultat, une innovation pour la réalisation d'ouvrages en béton armé, qui permet de diminuer les quantités d'armatures de béton et donc de réduire leurs impacts environnementaux. Ouvrage à télécharger dans la médiathèque SNBPE en suivant le lien http://mediatheque.snbpe.org/mieux_proteger_la_plan__te/les_ouvrages_de_production_d___energies_renouvelables

Génie Civil : génie technique, architectural et environnemental ?

Les exigences citoyennes contemporaines et la prise en compte des questions environnementales émergentes modifient profondément l'appréhension collective des ouvrages dits de «Génie Civil ». Des équipements et des ouvrages que l'on aurait voulu cacher, ou tout au moins ignorer, peuvent s'inscrire noblement dans le territoire, être valorisés dans leur fonction et dans leur structure, intégrer une forme de «génie» sociétal, voire environnemental et culturel, à l'instar de tous les édifices publics. Document à télécharger dans la médiathèque du SNBPE en suivant le lien http://mediatheque.snbpe.org/mieux_vivre/l___integration_au_paysage_et_a_l___architecture_locale

Les solutions béton au service des énergies renouvelables

Les énergies renouvelables sont multiples, elles sont issues de phénomènes naturels : soleil, magma terrestre, vent, forces de gravitation, biomasse, océans... Elles sont en pleine expansion, portées par une double pression : l'épuisement programmé des ressources en énergie fossile et la mobilisation contre le changement climatique. Les solutions constructives en béton offrent leurs propriétés et performances pour la construction des ouvrages de production d'énergies renouvelables dans une logique d'Aménagement Durable des Territoires.

Le SNBPE comme chaque année met à votre disposition ses statistiques. Le dépliant 2013, peut être commandé ou téléchargé dans la médiathèque du SNBPE en suivant le lien : http://mediatheque.snbpe.org/economie_circulaire/ancrage_territorial_et_proximite